

POLEHAINUYER.BE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



Sommaire

04	Avant-propos	26	La Commission “Services collectifs”	47	Les projets transversaux
06	L’équipe de coordination	27	Composition	48	Outil d’évaluation d’orientation formative et non contraignante - ADA
08	Sigles et acronymes	27	Missions	49	Cadre de collaboration Pôles académiques – Cité des métiers : informer sur les études supérieures au sein de la Cité des Métiers de Charleroi
10	Introduction	27	Réalisations	51	Opération FSE+
12	Les instances décisionnelles et de coordination du Pôle hainuyer	32	Perspectives	54	Annexes
13	L’Assemblée générale	34	La Commission “Mobilité internationale”	55	Annexe 1 – Liste des institutions partenaires du Pôle hainuyer
13	Le Conseil d’administration	35	Composition		Institutions partenaires
13	Les Commissions et la chambre thématiques	35	Missions		Universités
14	La Commission “Information et Orientation”	35	Réalisations		Hautes écoles
15	Composition	39	Perspectives		Écoles Supérieures des Arts
15	Missions	40	La Commission “Recherche”		Établissements de promotion sociale
15	Réalisations	41	Composition	62	Annexe 2 – Liste des établissements membres de l’Assemblée générale (AG) constituante du Pôle hainuyer et de leurs représentants en date du 31 décembre 2024
19	Perspectives	41	Missions	66	Annexe 3 – Liste des membres du Conseil d’administration (CA) du Pôle hainuyer et de leurs représentants en date du 31 décembre 2024
20	La Commission “Centre de Didactique de l’Enseignement Supérieur”	41	Réalisations	68	Annexe 4 – Liste des membres des Commissions/Chambre du Pôle hainuyer en date du 31 décembre 2024
21	Composition	42	Perspectives		
21	Missions	44	La Chambre “Enseignement supérieur inclusif”		
21	Réalisations	45	Composition		
25	Perspectives	45	Missions		
		45	Réalisations		
		46	Perspectives		



Avant-propos

12 ans déjà que le décret « Paysage » a jeté les bases d’une évolution en profondeur de l’Enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles. Parmi les mesures adoptées, celle d’une restructuration inédite impliquant de nouvelles structures collaboratives où peuvent interagir tous les acteurs concernés par l’Enseignement supérieur, à savoir les Universités, les Hautes Écoles, les Écoles Supérieures des Arts ainsi que les institutions d’enseignement pour adultes.

Le décret a ainsi mis en place deux niveaux de structures collaboratives, chacun de ces niveaux étant adapté aux missions qui lui sont confiées. Le premier dispositif est constitué par l’Académie de Recherche et d’Enseignement Supérieur. Le second dispositif a abouti à la mise en place de 5 pôles académiques définis sur une base géographique, dont le Pôle hainuyer dans notre province du Hainaut.

L’action du Pôle hainuyer concerne essentiellement des missions de proximité en relation avec les quelques 42.000 étudiants de l’Enseignement supérieur du Hainaut. Elle contribue à apporter une information globale, structurée et concertée aux futurs étudiants et à leur permettre de profiter d’une orientation pertinente en fonction de leur potentiel. Information et orientation sont de ce fait deux des priorités importantes sur lesquelles le Pôle hainuyer a souhaité agir.

Elles passent par la réalisation de brochures et d’un site web présentant toutes les formations de l’Enseignement supérieur en Hainaut. Elles passent aussi par un échange structuré et permanent entre les équipes des institutions s’occupant de l’orientation des étudiants.

Le Pôle hainuyer coordonne également l’évènement métiers « #plustardjeserai », qui vise à sensibiliser les élèves aux études supérieures et à les informer sur les métiers auxquels mènent les formations de l’enseignement supérieur.

D’autres plus-values sont également apportées par le Pôle hainuyer, en particulier en matière d’aide à la réussite. Le Pôle contribue au partage d’expériences accumulées suite aux différentes actions que chacune des institutions propose à ses étudiants. Il peut aussi faciliter la mise en commun de

ressources destinées à proposer des cours préparatoires ou propédeutiques. C’est dans cette optique que la formation « Je rebondis » est organisée chaque année à destination des étudiants de l’Enseignement supérieur en situation d’échec et souhaitant se réorienter après les examens de janvier.

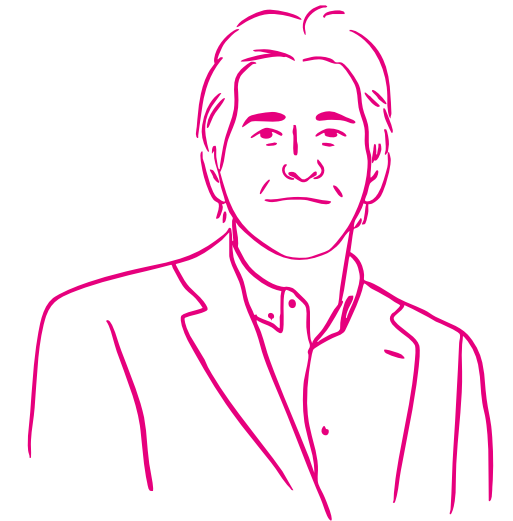
Ces actions auraient difficilement pu être envisagées sans l’existence du Pôle hainuyer : les besoins sont explicités et analysés par les différents partenaires au sein des structures du Pôle et les institutions d’enseignement pour adultes contribuent à une mise en place concertée des différentes aides proposées aux étudiants. Le Pôle hainuyer contribue aussi à élargir le spectre des ressources proposées aux étudiants. Citons l’accès aux bibliothèques ainsi que le partage ponctuel d’infrastructures telles que sportives ou encore de logements étudiants.



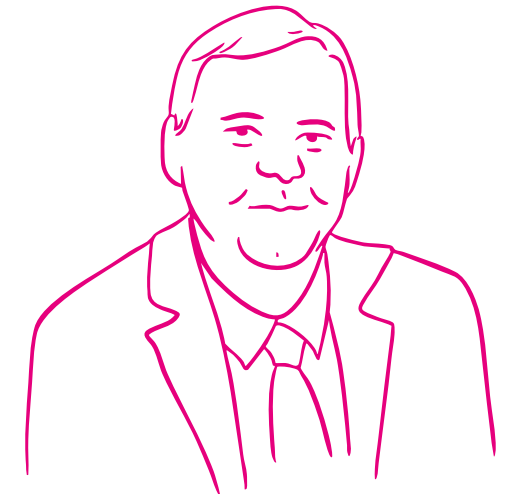
Le Pôle hainuyer a également l’ambition de favoriser une utilisation plus rationnelle des moyens à terme en accentuant les collaborations sur son territoire. Celles-ci se sont concrétisées non seulement dans les domaines de l’information, de l’orientation et de l’aide à la réussite, mais aussi dans ceux de la mobilité étudiante, de l’aide aux étudiants à besoins spécifiques ou des services à la société. Notons également le rôle important que joue le Pôle hainuyer, notamment depuis la crise du covid-19, en matière d’action sociale. Nombreux sont les projets qui se sont développées pour venir en aide aux étudiants de la province, fragilisés par cette crise sanitaire.

On peut évidemment décrire le Pôle hainuyer par ses objectifs, ses missions ou ses structures. On peut aussi le faire au départ des hommes et des femmes qui le composent.

Après 10 années de fonctionnement, chacun a pu constater que dans une telle structure de proximité, de nombreux liens de confiance et de solidarité, au premier bénéfice de nos étudiant(e)s, ont pu se créer et se consolider plus facilement et ce, toute forme d’enseignement ou de réseaux confondus.

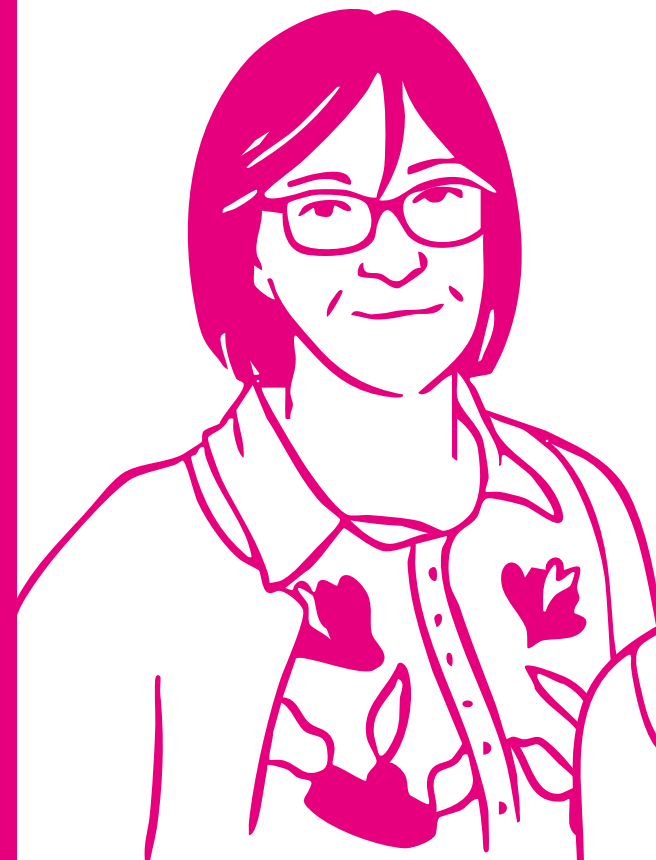


PROF. PHILIPPE DUBOIS
RECTEUR DE L’UNIVERSITÉ
DE MONS (UMONS)



DENIS DUFRANE
DIRECTEUR-PRÉSIDENT DE LA HAUTE
ÉCOLE EN HAINAUT (HEH)

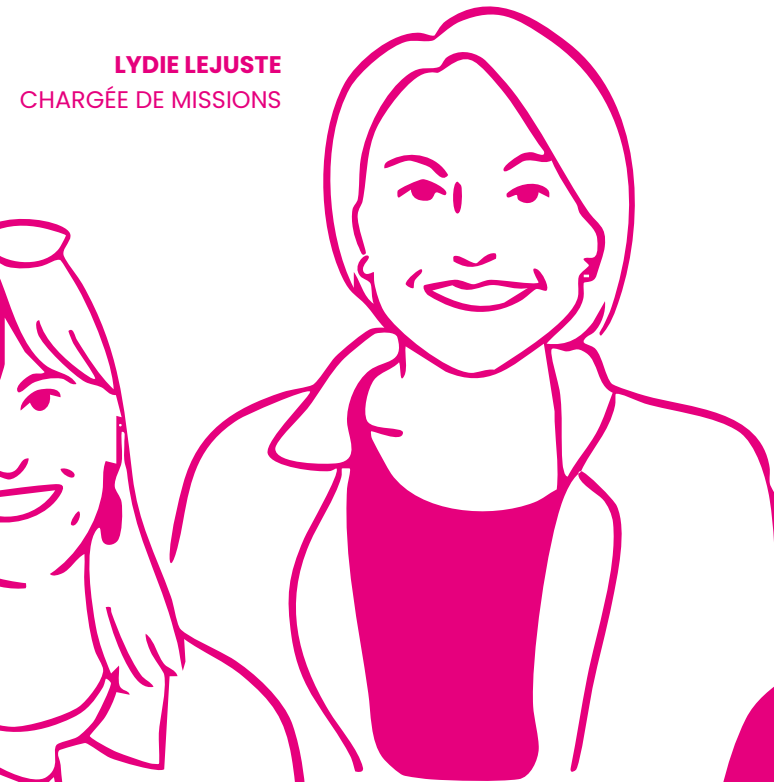
L'équipe de coordination du Pôle hainuyer



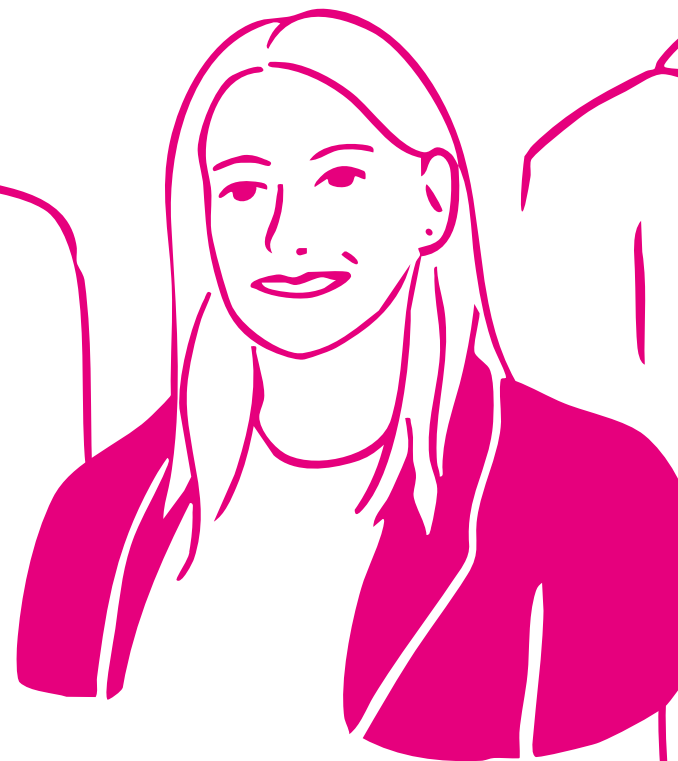
DELPHINE LATINIS
CHARGÉE DE MISSIONS



ÉLODIE WAUTHLET
CONSEILLÈRE EN INFORMATION
SUR LES ÉTUDES



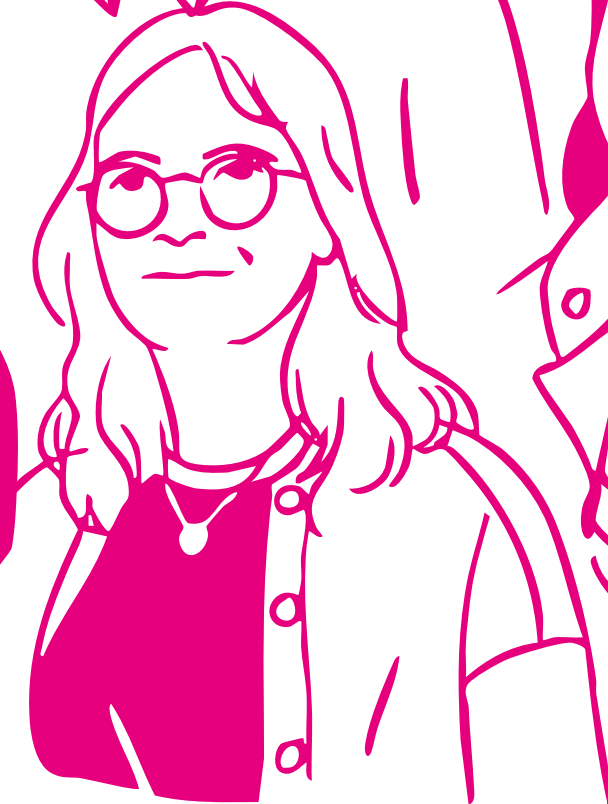
LYDIE LEJUSTE
CHARGÉE DE MISSIONS



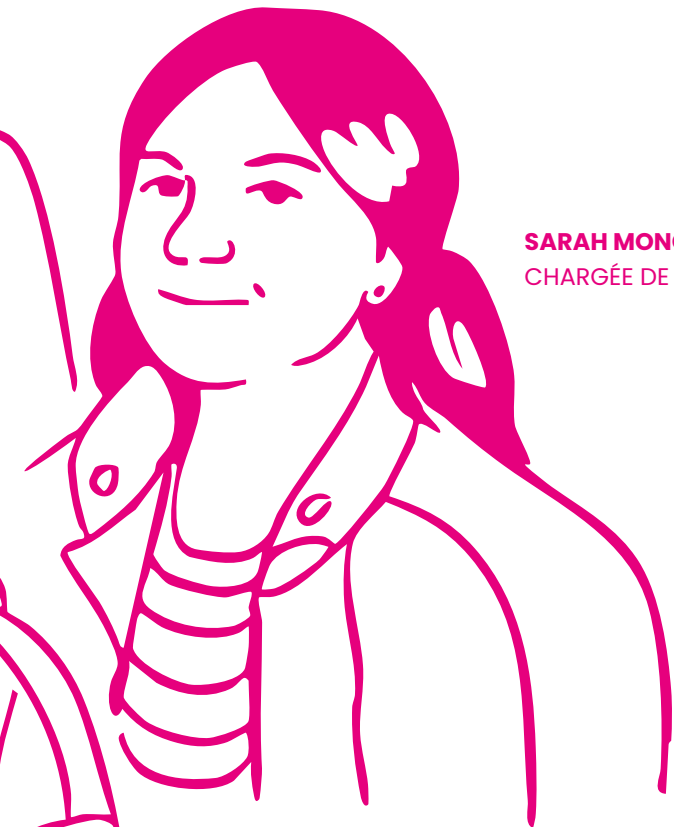
LAURA BACCARO
CHARGÉE DE MISSIONS



ROMAIN MONTERO
CHARGÉ DE MISSIONS



ALICIA LETENS
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE



SARAH MONCHAUX
CHARGÉE DE MISSIONS

Sigles et acronymes



A	AC'T	Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai
	AG	Assemblée générale
	ARES	Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur
	ARTS²	Arts au carré
C	CA	Conseil d'administration
	CCDS	Commission Centre de Didactique de l'Enseignement supérieur
	ChESI	Chambre Enseignement supérieur inclusif
	CIO	Commission Information et Orientation
	CMI	Commission Mobilité internationale
	CR	Commission Recherche
	CSC	Commission Services collectifs
	EBS	Étudiant à besoins spécifiques
E	EPS	Établissements/Enseignement de Promotion sociale*
	ESA	École supérieure des Arts
	ESASLT	École supérieure des Arts Saint-Luc Tournai
	ESN	Erasmus Student Network

*L'enseignement de promotion sociale changera d'appellation et deviendra l'enseignement pour adultes à partir de septembre 2025. Ce rapport faisant état des activités 2024, le terme de promotion sociale y est encore utilisé

F	FLE	Français Langue Étrangère
	FWB	Fédération Wallonie-Bruxelles
H	HE	Haute École
	HEH	Haute École en Hainaut
	HELHa	Haute École Louvain en Hainaut
	HEPH-Condorcet	Haute École Provinciale de Hainaut – Condorcet
J R	JSPH	Journée scientifique du Pôle hainuyer
	RHESU	Réseau hainuyer d'Enseignement supérieur et universitaire
	ROI	Règlement d'ordre intérieur
U	U	Université
	UCLouvain	Université catholique de Louvain
	ULB	Université libre de Bruxelles
	UMONS	Université de Mons

Introduction

Le Pôle hainuyer est l'un des cinq pôles académiques mis en place, aux côtés de l'Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur (ARES), par le décret « Paysage » du 7 novembre 2013 redéfinissant le paysage de l'Enseignement supérieur en Communauté française de Belgique et l'organisation académique des études.

ASBL instituée sur une base géographique, elle regroupe l'ensemble des institutions d'Enseignement supérieur situées sur le territoire de la province de Hainaut, tous réseaux d'enseignement (Fédération Wallonie-Bruxelles, officiel subventionné et libre subventionné), et toutes formes d'enseignement confondus (Universités, Hautes Ecoles, Ecoles supérieures des Arts et Établissements de Promotion sociale). Il se compose, plus précisément, de 35 établissements d'Enseignement supérieur, dont la liste est reprise en Annexe 1, soit 3 Universités, 3 Hautes Écoles, 3 Écoles supérieures des Arts et 26 Établissements de Promotion sociale. Il a été officiellement inauguré au Palais des Beaux-Arts de Charleroi le 20 octobre 2014. Préalablement, un plan stratégique, un Règlement d'Ordre Intérieur et des statuts avaient été adoptés respectivement le 20 mai 2014, le 22 septembre 2014 et le 14 octobre 2014.

Le Pôle hainuyer constitue un lieu de concertation et de dialogue entre les institutions partenaires, dont la principale mission est de promouvoir et de soutenir les collaborations entre ces dernières, et de les inci-

ter à travailler ensemble en vue d'offrir des services de qualité aux étudiants. Sur le territoire qu'il couvre, il propose, à ce titre, près de 550 formations initiales et continues (du Bachelier professionnalisant au Doctorat) se rattachant à 20 domaines d'études. 42.000 étudiants sont, en outre, actuellement inscrits au sein des institutions qu'il regroupe.



35 institutions
partenaires

42.000
étudiants

3 UNIVERSITÉS



UMONS

UCLouvain

ULB
UNIVERSITÉ
LIBRE
DE BRUXELLES

3 HAUTES ÉCOLES



HEH
Haute École en Hainaut

HELHa
Haute École Louvain en Hainaut

HAUTE ÉCOLE
CONDORCET

3 ÉCOLES SUPÉRIEURES
DES ARTS



ARTS2
ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS
ACADEMY OF ARTS

ACT
ÉCOLE SUPÉRIEURE
DES ARTS
TOURNAI

ESA Tournai

26 ÉTABLISSEMENTS
DE PROMOTION SOCIALE



eps
Enseignement
de Promotion Sociale

*L'enseignement de promotion sociale changera d'appellation et deviendra l'enseignement pour adultes à partir de septembre 2025.
Ce rapport faisant état des activités 2024, le terme de promotion sociale y est encore utilisé

Les instances décisionnelles et de coordination du Pôle hainuyer



La présidence du Pôle hainuyer est assurée par M. Philippe DUBOIS, Recteur de l'UMONS (Université de Mons), et M. Denis DUFRANE, Directeur-Président de la HEH (Haute École en Hainaut). M. Philippe DUBOIS est également l'Administrateur délégué à la gestion journalière.

Le Pôle hainuyer est composé d'une Assemblée générale (AG) et d'un Conseil d'administration (CA), assisté par son Bureau. Les Commissions/Chambre thématiques, soutenues par l'équipe de coordination, sont chargées de l'opérationnalisation de ses actions.

L'Assemblée générale

L'Assemblée générale du Pôle hainuyer est composée des membres représentant les institutions partenaires. Elle est seule compétente pour toute modification des statuts de l'association. Ces derniers définissent, notamment, la mise en œuvre des missions de l'AS-BL, son mode de fonctionnement, son siège social ou encore les compétences, la composition, le mode de désignation de ses membres, et le mode de fonctionnement de son Conseil d'administration. La liste des établissements membres de l'AG constituante du Pôle hainuyer et de leurs représentants en date du 31 décembre 2024 est reprise en annexe 2.

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration du Pôle hainuyer gère l'association et est composé des membres issus des établissements membres. Chaque forme d'enseignement y est représentée, ainsi que les différentes catégories de la communauté académique, dont au moins 20 % de représentants du personnel et au moins 20 % d'étudiants. Il est assisté par le Bureau du Conseil d'administration. La liste des membres du CA du Pôle hainuyer et de leurs représentants en date du 31 décembre 2024 est reprise en annexe 3.

Les Commissions et la Chambre thématiques

Le Pôle hainuyer a défini un plan stratégique précisant, pour plusieurs thématiques spécifiques, des objectifs à poursuivre et le type d'actions à mettre en œuvre pour les atteindre. Les Commissions/Chambre proposent au Conseil d'administration des plans d'action annuels sur base des orientations stratégiques qu'il a définies. Elles mettent en œuvre les décisions du Conseil d'administration ainsi que les missions que celui-ci leur a explicitement confiées.

Concrètement, 6 Commissions/ Chambre sont constituées :

- La Commission « Information et Orientation » ;
- La Commission « Centre de Didactique de l'Enseignement supérieur » ;
- La Commission « Services collectifs » ;
- La Commission « Mobilité internationale » ;
- La Commission « Recherche » ;
- La Chambre « Enseignement supérieur inclusif ».



La commission «information et orientation»

CIO



Composition

La Commission « Information et Orientation » du Pôle hainuyer, dénommée « CIO », est composée d'un représentant effectif et d'un représentant suppléant pour chaque institution d'Enseignement supérieur partenaire du Pôle hainuyer. Cela étant, en ce qui concerne l'Enseignement supérieur de Promotion sociale, la représentation s'effectue à l'échelle des trois réseaux (Fédération Wallonie-Bruxelles, officiel subventionné et libre subventionné), chacun d'entre eux ayant désigné un représentant effectif et un représentant suppléant. Les membres du personnel ainsi que les étudiants des institutions membres du Pôle hainuyer sont également représentés par un membre effectif et un membre suppléant.

La Commission est conduite par deux Coprésidentes, représentant chacune une forme d'enseignement différente : Mme Angy GEERTS, Conseillère du Recteur à l'information et à la communication et Chargée de cours en communication et en marketing à l'Université de Mons (UMONS) et Mme Sandrine DUPLICY, Directrice de la Communication à la Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa).

La composition de la CIO du Pôle hainuyer en date du 31 décembre 2024 est reprise en annexe 4.

Missions

Le plan stratégique du Pôle hainuyer présente les missions de la CIO, ainsi que ses objectifs stratégiques.

Il précise que le Pôle hainuyer inscrit ses actions d'information et d'orientation dans une dynamique d'amélioration (par rapport à la situation prévalant avant sa création) et de perfectionnement continu des services rendus aux futurs étudiants ainsi qu'aux étudiants. Il recherche, à cette fin, de nouvelles stratégies assurant, pour ces publics, la meilleure lisibilité possible de l'ensemble du système d'Enseignement supérieur dont les formations sont disponibles en Hainaut, et ce, dans le respect des spécificités des établissements membres.

Sur la base de cette mission principale qui lui a été attribuée, la CIO a détaillé son action et a, pour ce faire, actualisé son plan d'action annuel, approuvé par le Conseil d'administration en sa séance du 29 mai 2024.



Réalisations

En 2024, la Commission a développé différentes actions.

Actualisation du site web du Pôle hainuyer

Lancé officiellement en mai 2016, le site web du Pôle hainuyer, disponible en versions desktop et mobile, comprend une présentation du paysage de l'Enseignement supérieur et de l'organisation académique des études supérieures en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il consacre une place privilégiée au moteur de recherche répertoriant les 650 formations organisées dans le Hainaut dans 21 domaines d'études supérieures. Pour chaque formation reprise, le moteur de recherche renvoie vers les informations complètes sur les sites web des institutions. Le site web met également en évidence les actualités et les événements du Pôle hainuyer.

De manière générale, le site web du Pôle privilégie la redirection vers les sites web et les personnes-ressources des institutions partenaires.

Mise à jour

Conformément au plan d'action approuvé en 2016, les institutions partenaires du Pôle hainuyer ont exprimé le souhait d'une syn-

chronisation des données avec les informations reçues par l'ARES, ceci avec l'objectif d'éviter les validations multiples des bases de données de formation.

A cette fin, en 2024, le Pôle hainuyer a coordonné une nouvelle méthode de synchronisation du moteur de recherche répertoriant l'offre de formations en Hainaut avec la base de données de l'ARES.

Outre le moteur de recherche présenté, le site web constitue également une vitrine pour l'ensemble des activités des Commissions/Chambre du Pôle hainuyer et recense les personnes-ressources des institutions partenaires pour les thématiques visées. C'est dans ce contexte que ces différentes Commissions/Chambre sont sollicitées annuellement pour l'actualisation des informations reprises sur le site internet.

Plus-value

Le site web centralise l'offre de formations en Hainaut, toutes formes d'enseignement (Universités, Haute Ecoles, Ecoles supérieures des Arts et Etablissements de Promotion sociale) et tous types de formation confondus (formation initiale ou continue ; en horaire de jour, décalé ou adapté). Il apporte également une aide à l'information aux élèves du secondaire, étudiants du supérieur et adultes qui souhaitent entamer, poursuivre ou reprendre des études supérieures en Hainaut.

Dispositif #plustardjeserai

Contexte

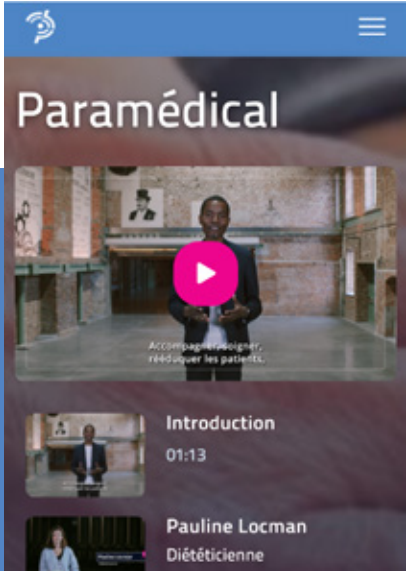
Depuis 2018, le Pôle hainuyer coordonne l'action #plustardjeserai, destinée à informer les élèves du 3e degré de l'enseignement secondaire d'un bassin spécifique du Hainaut sur les métiers qui débouchent de formations de l'enseignement supérieur, en s'appuyant sur des témoignages de professionnels et d'entreprises, d'organisations et d'institutions publiques du bassin concerné.

#plustardjeserai vise à aider les élèves à répondre à la question « Quels métiers s'offrent à moi après des études dans l'enseignement supérieur ? ».

L'action combine une plateforme en ligne www.plustardjeserai.be et un événement en présentiel.

Le contact direct des élèves avec la réalité de terrain à travers la découverte des entreprises, des organisations et des institutions publiques de la région ainsi que la rencontre de professionnels en constituent la plus-value.

Lors de la séance du 7 février 2023, le Conseil d'administration a décidé que le Pôle ne serait plus le seul responsable de cet événement, insistant sur la nécessité de collaborer plus étroitement avec les acteurs locaux. Le Conseil d'administration a aussi soutenu, dans le cadre du projet FSE+ FORIES, l'organisation d'une rotation des événements dans différentes villes de la province du Hainaut (Charleroi, La Louvière, Mons et Tournai).



Paramédical

Accompagner, rééduquer les patients.

Introduction
01:13

Pauline Locman
Diététicienne

**Dès maintenant,
je m'informe sur
plustardjeserai.be**

Ce dispositif s'inscrit dans le Plan stratégique du Pôle hainuyer adopté par le Conseil d'administration le 20 mai 2014, selon lequel l'objectif de la Commission « Information et Orientation » est « de donner, aux futurs étudiants et aux étudiants, une meilleure lisibilité de l'ensemble du système d'Enseignement supérieur dont les formations sont disponibles en Hainaut, et ce, dans le respect des spécificités des établissements membres ». Ainsi, il entre dans ses missions de développer des actions d'information spécifiques, mais il serait opportun que celles-ci se différencient, par la forme adoptée, des salons généralistes (de type SIEP) déjà organisés à plusieurs reprises en cours d'année, et qu'elles soient non concurrentes avec les actions des institutions et les actions d'information concertées au niveau de l'ARES.

Événement du 29 mars 2024 à Charleroi

L'événement #plustardjeserai a été organisé pour la 4e fois à Charleroi le 29 mars 2024. A cette occasion, environ 1000 élèves du 3e degré de l'enseignement secondaire ont rencontré près de 100 professionnels et 9 entreprises ou organisations locales.

Il a été organisé par le Pôle hainuyer en étroite collaboration avec la Cité des métiers de Charleroi et avec le soutien de l'Université Ouverte.

La journée s'est déroulée sur 4 lieux. L'accueil et la séance plénière se sont tenus au Centre universitaire Zénobe Gramme, auquel se sont ajoutés d'autres lieux situés à proximité pour l'après-midi : l'Hôtel de Ville de Charleroi, le Palais des Beaux-Arts de Charleroi et la Cité des Métiers de Charleroi.

La décision d'organiser l'événement au Centre Universitaire Zénobe Gramme a été adoptée par le Comité de pilotage de l'événement en date du 28 novembre 2023, moyennant le respect des balises en matière de communication, l'objectif étant de rester dans une approche neutre pour ce dispositif.

La matinée a débuté par un aperçu de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles et de l'organisation académique des études. Ensuite, un show présenté par l'humoriste Stany Paquay a mis en avant huit entreprises et organisations de la région (Quai 10, Eden, Télésambre, Alstom, Royal Sporting Club Charleroi, IGRETEC, Arcelor Mittal Industeel Belgique et Dirty Monitor). Celles-ci ont présenté la diversité des métiers exercés dans le cadre de leurs activités et l'interaction entre ceux-ci.

Durant l'après-midi, les élèves ont eu l'occasion d'interagir avec une centaine de professionnels. Pour ce faire, ils ont été répartis en onze ateliers, chacun représentant une catégorie de métiers distincte. Les échanges étaient structurés sous forme de



speed-meetings, permettant ainsi aux intervenants de partager leur parcours et leur expérience professionnelle avec les élèves.

Au total, ce sont plus de 100 métiers regroupés en 11 catégories de métiers qui étaient représentés (arts ; enseignement et éducation ; médical ; paramédical ; sciences ; sciences appliquées ; langues, lettres et communication ; informatique ; économie et gestion ; droit et social).

Événement du 26 novembre à La Louvière

Après 4 éditions à Charleroi, l'événement s'est tenu pour la première fois à La Louvière le 26 novembre 2024 au Louvexpo. Près de 800 jeunes de 5e et 6e secondaires ont rencontré une centaine de professionnels ainsi que 10 entreprises et organisations de la région du Centre.

L'événement a été organisé par le Pôle hainuyer, en étroite collaboration avec le Centropôle et le Carrefour des Métiers de La Louvière.

Le programme de la journée s'est déroulé de manière similaire à celui de l'édition de Charleroi. La matinée, quant à elle, a été animée par Lucas Dehoux (Tipik) et a mis en avant une dizaine d'entreprises et organisations de la région du Centre (Antenne Centre Télévision, NLMK, Administration publique de Braine-le-Comte, IDEA, CHU Tivo-

li et CHU HELORA, TotalEnergies, Central, Centrissime et enfin l'UCM). L'après-midi, comme pour les précédentes éditions, était basé sur l'interaction des élèves du secondaire avec une centaine de professionnels dans le cadre d'un speed-meeting, organisé par catégories de métiers.

Une nouveauté a été introduite dans le cadre du projet FSE+ FORIES : un « Guide d'accompagnement » a été élaboré et transmis aux encadrants des établissements inscrits pour l'événement de La Louvière. Deux présentations du guide ont été proposées aux encadrants (cf. point « projets transversaux » pour plus d'infos).



Plateforme en ligne

Face au contexte sanitaire de 2020, le Pôle hainuyer a développé un dispositif en ligne d'information sur les métiers débouchant des formations du supérieur, appelé #plustardjeserai, et accessible, depuis novembre 2021, via les liens suivants :

www.polehainuyer.be/plustardjeserai
www.ptjs.be
www.plustardjeserai.be

Ce dispositif est disponible sur le site web du Pôle hainuyer, sans authentification, pour toute personne intéressée par les métiers auxquels mènent les études supérieures ; les élèves du 3^{ème} degré de l'Enseignement secondaire en représentent toutefois la cible privilégiée.

Plus précisément, il s'agit de pages web intégrées au site web du Pôle hainuyer qui reprennent, sous différentes capsules vidéo :

- une présentation du paysage de l'Enseignement supérieur ;
- une présentation de cadrage de 11 catégories de métiers (arts, enseignement et éducation, médical, paramédical, sciences, sciences appliquées, langues lettres et communication, informatique, économie et gestion, droit, social) ;
- ainsi que 77 témoignages de professionnels issus desdites catégories.

Concrètement, en 2024, dans le cadre du projet FSE+ FORIES, 22 nouvelles capsules vidéo de témoignages de professionnels ont été réalisées et ajoutées aux 55 déjà présentées sur la plateforme en ligne (cf. point « projets transversaux » pour plus d'infos). Une analyse des statistiques de visites du site et de l'utilisation de l'outil sera réalisée au cours de l'année 2025.



Perspectives

La Commission « Information et Orientation » se concentrera sur l'organisation de l'événement #plustardjeserai en 2025 à Tournai et à Mons. L'analyse de la plateforme en ligne et de son utilisation est aussi prévue.

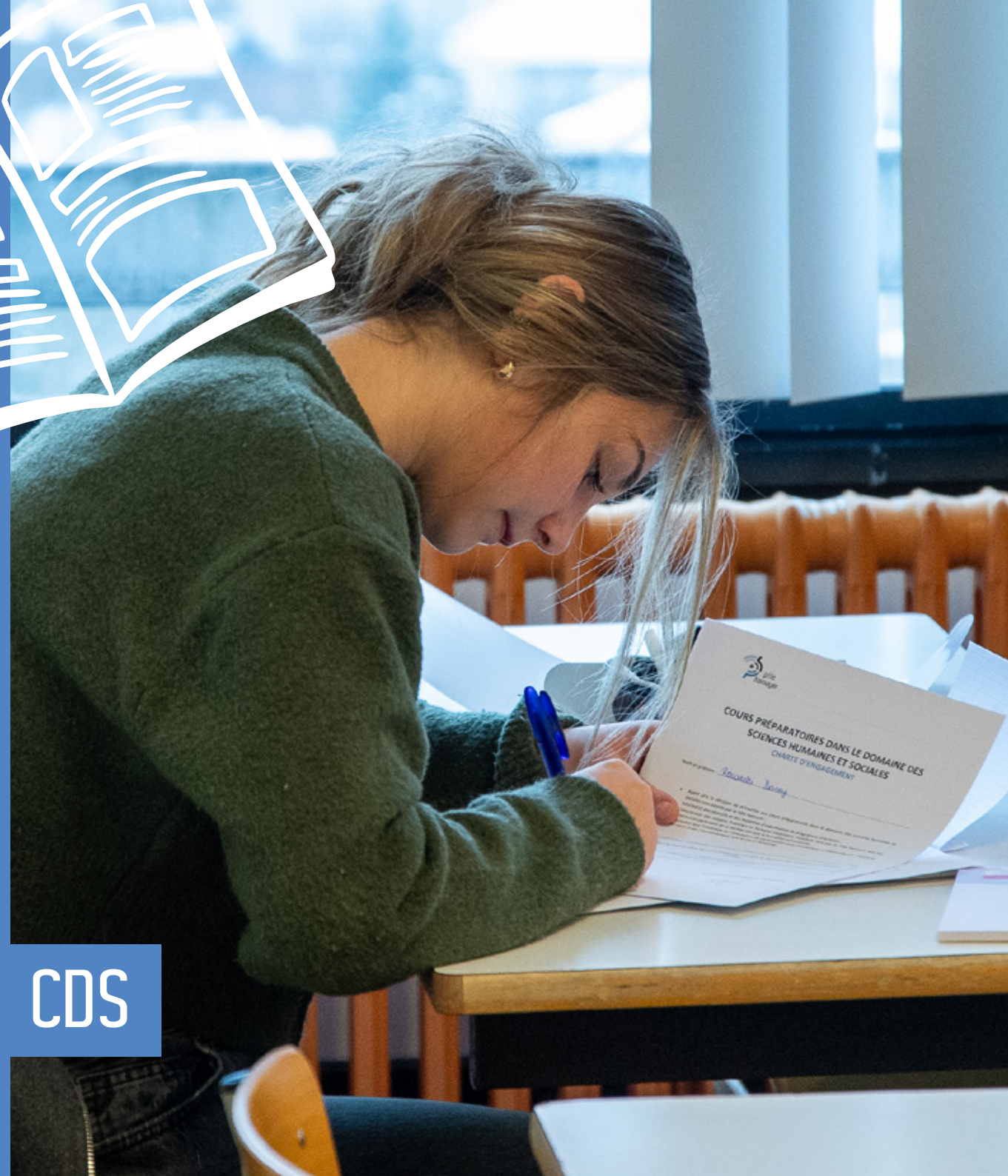
Le plan d'action reprend également l'évaluation de la méthode de synchronisation du moteur de recherche de l'offre de formations en Hainaut sur base des données de l'ARES ainsi que l'entame d'une réflexion, à terme, sur la refonte générale du site web du Pôle hainuyer. Une réflexion est également prévue autour de l'organisation d'un événement d'information sur « les passerelles » dans l'enseignement supérieur destinés aux étudiants en fin de cycle du type court dans un établissement du Hainaut.



La Commission « Centre de Didactique de l'Enseignement supérieur »



CDS



Composition

La Commission « Centre de Didactique de l'Enseignement Supérieur » du Pôle hainuyer, dénommée, ci-après, Commission « CDS », est composée d'un représentant effectif et d'un représentant suppléant pour chaque institution d'Enseignement supérieur partenaire du Pôle hainuyer. Ceci étant, en ce qui concerne l'Enseignement supérieur de Promotion sociale, la représentation s'effectue à l'échelle des trois réseaux (Fédération Wallonie-Bruxelles, officiel subventionné et libre subventionné), chacun d'entre eux ayant désigné un représentant effectif et un représentant suppléant. Les membres du personnel des institutions membres du Pôle hainuyer sont également représentés par un membre effectif et un membre suppléant.

La Commission « CDS » est conduite par deux Coprésidents, représentant chacun une forme d'enseignement différente : M. Laurent LEFEBVRE, Vice-Recteur à l'Enseignement, la formation continue et en alternance et aux partenariats académiques à l'Université de Mons (UMONS), et Mme Pascale HOGNE, Directrice de l'Établissement d'Enseignement pour Adultes de Péruwelz et représentante effective des établissements de promotion sociale de Wallonie-Bruxelles Enseignement (EPS WBE). Un bureau de Commission peut se réunir au besoin en amont des réunions

de Commission.

En septembre 2024, M. Laurent LEFEBVRE, Vice-Recteur à l'Enseignement, la formation continue et en alternance et aux partenariats académiques (UMONS) et Mme Pascale HOGNE, représentante effective des établissements de promotion sociale de Wallonie-Bruxelles Enseignement (EPS WBE), ont été désignés pour un nouveau mandat de deux ans comme Coprésidents de la Commission.

La composition de la Commission « CDS » en date du 31 décembre 2024 est reprise en annexe 4.

Missions

Le plan stratégique du Pôle hainuyer présente la mission de la Commission « CDS » ainsi que ses objectifs stratégiques.

Il précise que le Pôle hainuyer contribue au maintien et au développement de l'excellence pédagogique au sein des institutions partenaires.

Il contribue à la coordination de l'offre de services au sein des divers sites des établissements membres, prioritairement en ce qui concerne la charnière secondaire-supérieur.

Sur la base de cette mission principale qui lui a été attribuée, la Commission « CDS » a détaillé son action et a, pour ce faire, proposé un plan d'action annuel au Conseil d'administration qui l'a approuvé en sa séance du 29 mai 2024.

Réalisations

En 2024, la Commission « CDS » a développé différentes actions.

Formation « Je rebondis »



La Commission « CDS » a œuvré à la définition et à la mise en œuvre de la dixième édition de la formation « Je rebondis ». Cette dernière vise à organiser, à destination des étudiants inscrits en Bloc 1 du Bachelier auprès d'une institution d'enseignement supérieur partenaire du Pôle hainuyer ou domiciliés sur le territoire de la province de Hainaut, un programme d'activités leur permettant, au terme du premier quadrimestre, de renforcer certains prérequis disciplinaires et méthodologiques préalables à l'entrée dans l'enseignement supérieur, et de faire le point sur leur projet d'études supérieures afin qu'ils puissent mieux rebondir.

Plus précisément, la formation se compose d'un volet de « remise à niveau » et d'un volet de « mise au point sur le projet personnel ». Le premier volet, développé en partenariat avec les Établissements de Promotion sociale membres du Pôle hainuyer, comporte 200 périodes d'enseignement réparties sur quatre modules (français, anglais, méthodologie du travail étudiant et éléments de statistiques). Le second volet, pris en charge par les acteurs compétents des services d'aide à la réussite, des services d'orientation et de réorientation ou des services équivalents des institutions partenaires du Pôle hainuyer, se compose d'un dispositif de suivi individualisé et collectif des étudiants.

D'une durée de dix semaines, la formation « Je rebondis » a débuté le 11 mars et s'est achevée le 31 mai 2024. Les activités de « re-

mise à niveau » et de « mise au point sur le projet personnel » se sont tenues dans les locaux montois de la Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet). La plateforme Moodle du Pôle hainuyer, développée en 2020 et 2021, a été utilisée en complément des activités en présentiel. 23 étudiants se sont inscrits à la formation et 16 ont obtenu l'attestation de participation.

À l'issue de la formation, les étudiants ont été invités à compléter un questionnaire de satisfaction afin de permettre à la Commission de mener une réflexion sur les modalités organisationnelles des futures éditions.

Une évaluation menée avec tous les acteurs impliqués dans la formation (enseignants, référents institutionnels en charge du volet « mise au point sur le projet personnel », étudiants ayant achevé la formation, étudiants ayant abandonné la formation, membres de la Commission « CDS ») a été menée et a conduit à la définition des modalités organisationnelles de sa neuvième édition.

Au vu des chiffres de participation décroissants chaque année, la Commission a décidé, en parallèle de l'organisation de la formation en 2025, de mener une réflexion de fond (notamment sur base de l'évaluation longitudinale prévue dans l'opération FSE+ FORIES) pour revoir le dispositif et de proposer des évolutions à partir de l'année académique 2025-2026.

Le Pôle hainuyer contribue au maintien et au développement de l'excellence pédagogique au sein des institutions partenaires.



Forum pédagogique du Pôle hainuyer

La Commission « CDS » a organisé une journée d'étude destinée, plus spécifiquement, aux enseignants et aux équipes pédagogiques, membres des institutions partenaires du Pôle hainuyer. Appelé Forum pédagogique du Pôle hainuyer, l'événement s'est tenu le jeudi 22 novembre 2024 dans les locaux de l'UCLouvain sur le campus FUCaM à Mons. Il portait sur la thématique suivante : « L'intelligence artificielle au service de l'Enseignement supérieur ». À travers des apports théoriques et des partages d'expérience, les participants ont pu mutualiser les réflexions et les pratiques autour de ces questions. Après une séance plénière présentée par M. Denis CRISTOL, consultant en apprenance collective, stimulateur d'écosystèmes innovants, facilitateur organisationnel, chercheur associé à Paris Ouest Nanterre et Rennes 2 (France), la thématique a été discutée en 11 ateliers de partage d'expérience :

- 1 ► L'IA et l'évaluation
- 2 ► L'impact environnemental de l'IA
- 3 ► L'IA et cours de langue
- 4 ► L'IA et le suivi des travaux académiques
- 5 ► L'IA générative d'image en art, une mutation des pratiques
- 6 ► L'IA pour la création de contenus pédagogiques
- 7 ► L'IA, un outil dans l'aide à l'apprentissage



- 8 ► La scénarisation pédagogique avec l'IA
- 9 ► L'IA dans le domaine médical
- 10 ► L'IA pour créer des cours cohérents
- 11 ► Apprendre à dialoguer avec l'IA

S'est ensuite tenue une table ronde sur les chartes d'utilisation de l'IA dans l'enseignement supérieur. Enfin, une conclusion et une mise en perspective ont clos la journée. L'événement a rassemblé près de 230 participants.



Activités liées à la transition secondaire-supérieur

Conformément aux articles 53 et 149 du Décret Paysage, le Pôle hainuyer, sous la coordination de la Commission « CDS », coordonne des activités susceptibles de favoriser le passage entre l'enseignement obligatoire et l'enseignement supérieur et met en œuvre des activités de préparation aux études supérieures. Parmi ces activités, nous pouvons citer l'événement métiers #plustardjeserai... qui vise à sensibiliser les élèves aux études supérieures et à les informer sur les métiers auxquels mènent les formations de l'enseignement supérieur.

S'intègre également dans le cadre de ces activités, l'organisation à Mons de la troisième édition des cours préparatoires dans le domaine des sciences humaines et sociales. Ceux-ci visent à organiser, à destination des élèves de dernière année secondaire, un programme d'activités leur permettant de renforcer certains prérequis disciplinaires jugés utiles pour réussir une formation dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Plus précisément, trois modules y sont proposés pour un total de 60 périodes d'enseignement : « Statistiques et Probabilités », « Anglais » et « Bien communiquer dans ses productions académiques orales et écrites ». Le module « Statistiques et Probabilités » vise à travailler des compétences en ma-

thématiques, probabilités et statistiques descriptives permettant de se préparer aux premiers cours de statistiques dispensés en BAC1 dans le domaine des sciences humaines et sociales. Le module « Anglais » est axé sur les compétences de lecture et de compréhension de textes en anglais. Il se donne entièrement en immersion. Le module « Bien communiquer dans ses productions académiques orales et écrites » vise à développer les compétences nécessaires pour la réalisation de travaux académiques oraux et écrits.

La formation s'est tenue du 20 janvier au 13 avril 2024 et a rassemblé une vingtaine d'élèves par module.

Enfin, la Commission « CDS » a organisé le mercredi 17 avril à l'Hôtel de Ville de Tournai la deuxième édition du speed-meeting « Venez goûter à l'enseignement supérieur ». Celui-ci vise à fournir aux élèves du 3e degré des établissements d'enseignement secondaire une information actualisée sur l'enseignement supérieur, en s'appuyant notamment sur des témoignages d'étudiants du supérieur. Cet événement a rassemblé 250 élèves et 30 étudiants témoins du supérieur. Une occasion pour ces jeunes d'obtenir des informations utiles sur l'enseignement supérieur et sur le parcours qui les attend.

Ces activités de sensibilisation et de préparation aux études supérieures poursuivent l'objectif de répondre, d'une part, à la situa-

tion particulière du Hainaut qui présente, aujourd'hui, les taux de participation à l'enseignement supérieur les plus bas de Wallonie ; et, d'autre part, de faciliter la transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur qui représente une étape complexe dans le parcours académique d'un jeune. Les changements qu'elle implique requièrent, en effet, une adaptation personnelle substantielle, et constituent un facteur explicatif des taux d'échecs relevés pour les étudiants inscrits pour la première fois au premier bloc annuel dans les programmes de l'enseignement supérieur.

Une convention fixant les dispositifs, les modalités d'organisation et le budget prévisionnel de l'événement métiers #plustardjeserai..., des cours préparatoires dans le domaine des sciences humaines ainsi que du dispositif « Venez goûter à l'enseignement supérieur » a été élaborée et permet de justifier la subvention complémentaire accordée par la Fédération Wallonie-Bruxelles au Pôle hainuyer.



Perspectives

Le plan d'action de la Commission « CDS » prévoit l'organisation de la formation « Je rebondis » en 2025. La Commission évaluera, de manière globale et longitudinale, la formation et ce, en poursuivant l'objectif de faire évoluer le dispositif existant à partir de l'année académique 2025-2026. Cet objectif s'inscrit notamment dans le cadre de l'opération « FSE+ FORIES » pour laquelle le Pôle hainuyer recevra un financement européen de 234.000,20 € jusqu'en 2025 (détail de l'opération en page ...).

La Commission poursuivra également l'organisation de son Forum pédagogique sur base de l'évaluation de la 6e édition afin de dégager des perspectives pour les futures éditions.

Au cours de l'année académique 2024-2025, la Commission « CDS » veillera à la coordination des activités susceptibles de favoriser le passage entre l'enseignement obligatoire et l'enseignement supérieur et mettra en œuvre des activités de préparation aux études supérieures prévues par la

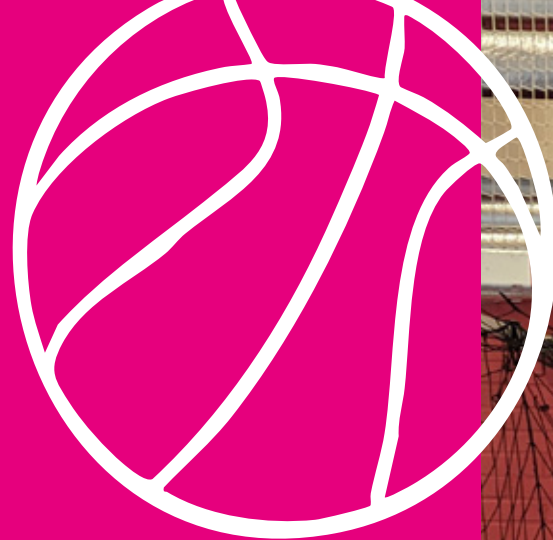
convention justifiant la subvention complémentaire de 115.000 € accordée par la Fédération Wallonie-Bruxelles au Pôle hainuyer :

- l'organisation à Tournai et à Mons de l'événement métiers #plustardjeserai...visant à sensibiliser les élèves aux études supérieures et à les informer sur les métiers auxquels peuvent mener les formations de l'enseignement supérieur ;
- l'organisation à Mons de la quatrième édition des cours préparatoires dans le domaine des sciences humaines et sociales ;
- l'organisation à Tournai de la troisième édition du dispositif « Venez goûter à l'enseignement supérieur », visant à informer les élèves sur l'enseignement supérieur, en s'appuyant notamment sur des témoignages d'étudiants de l'enseignement supérieur.

La Commission « CDS » assurera une évaluation de la plateforme Moodle et de son utilisation.

Enfin, le Pôle hainuyer, par l'intermédiaire de la Commission « CDS », sera également invité par le Cabinet de la Ministre de la Ministre de l'Enseignement supérieur à travailler au développement d'un outil d'évaluation d'orientation formative et non contraignante commun à l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles (ADA).

La commission « Services collectifs »



Composition

La Commission « Services collectifs » du Pôle hainuyer, dénommée « CSC », est composée d'un représentant effectif et d'un représentant suppléant pour chaque institution d'Enseignement supérieur partenaire du Pôle hainuyer. Cela étant, en ce qui concerne l'Enseignement supérieur de Promotion sociale, la représentation s'effectue à l'échelle des trois réseaux (Fédération Wallonie-Bruxelles, officiel subventionné et libre subventionné), chacun d'entre eux ayant désigné un représentant effectif et un représentant suppléant. Les membres du personnel ainsi que les étudiants des institutions membres du Pôle hainuyer sont également représentés par un membre effectif et un membre suppléant.

La Commission est conduite par une Présidente, Mme Joëlle TIMANT, directrice des affaires étudiantes de l'Université de Mons (UMONS).

La composition de la CSC du Pôle hainuyer en date du 31 décembre 2024 est reprise en annexe 4.

La Commission a également mis en place, pour les sujets qui le nécessitent, des groupes de travail à savoir : un groupe de travail « logements », « bibliothèques », « sport », « aide psychologique ». Chaque groupe de travail est présidé par un membre de la Commission.

Des groupes de contacts ont également été créés à savoir un groupe « culture », « politique sociale » et « restaurants ».

Missions

Le plan stratégique du Pôle hainuyer présente la mission de la CSC ainsi que ses objectifs stratégiques. Il précise que le Pôle hainuyer entend faciliter graduellement l'accès du plus grand nombre au plus large éventail de services initialement offerts par les institutions partenaires à leurs propres membres. À cet effet, les institutions partenaires travaillent au sein du Pôle hainuyer à l'élargissement du périmètre des bénéficiaires de leurs services. Il mentionne également que les éléments opérationnels seront mis en œuvre par les institutions partenaires dans le respect de leurs procédures spécifiques et sans préjudice pour leurs propres membres.

Sur la base de cette mission principale qui lui a été attribuée, la CSC a détaillé son action et a, pour ce faire, proposé un plan d'action annuel au Conseil d'administration qui l'a approuvé en sa séance du 29 mai 2024.

Réalisations

En 2024, la Commission « Services collectifs » a développé différentes actions.

Bibliothèques

En 2015, la Commission a réalisé un répertoire – disponible sur le site web du Pôle hainuyer - des bibliothèques situées en Hainaut, des institutions membres du Pôle hainuyer et a ensuite élaboré une convention précisant, pour les membres du personnel et les étudiants du Pôle hainuyer, les modalités d'accès aux bibliothèques des institutions du Pôle hainuyer situées en Hainaut ainsi que les modalités de consultation et de prêt des documents. Annuellement, une actualisation de l'inventaire des bibliothèques et une évaluation de cette convention sont opérées.

Logements

Une convention « logements » a été approuvée lors du Conseil d'administration du 16 décembre 2016, elle permet à chaque institution, si elle le souhaite, et selon ses modalités et conditions propres, de proposer à la location des logements dont elle assure la gestion à des étudiants ou des membres du personnel des établissements partenaires. Les inventaires en matière de logements ont été mis à jour, comme prévu par la convention. Une évaluation de la convention a été

réalisée et permet de mettre en évidence son bon fonctionnement grâce à la mise en location d'une cinquantaine de logements dans le cadre de cette convention.

Accès aux infrastructures sportives et aux activités physiques et sportives

Après avoir réalisé un inventaire des infrastructures sportives des institutions partenaires du Pôle hainuyer, le Conseil d'administration, en sa séance du 29 mai 2017, a approuvé une convention portant sur l'accès aux « infrastructures sportives et aux activités physiques et sportives ». Par cette convention, les institutions membres du Pôle hainuyer entendent formaliser, pour les membres du personnel et les étudiants des institutions partenaires du Pôle hainuyer, les modalités d'accès aux infrastructures sportives, situées en Hainaut, des institutions du Pôle hainuyer ainsi que les modalités de participation aux activités physiques et sportives, organisées en Hainaut, par les institutions partenaires.

Une mise à jour de l'inventaire des infrastructures et une évaluation de la convention sont prévues annuellement.

Tableau des activités sportives

Le groupe de travail « sport » de la Commission « Services collectifs » réalise, pour

chaque quadrimestre, un inventaire sous forme de tableaux reprenant les activités sportives organisées au sein des institutions partenaires du Pôle hainuyer pouvant être ouvertes aux étudiants d'autres institutions du Pôle hainuyer. En raison de la crise sanitaire, cette liste des activités sportives organisées à Mons, à Charleroi et à Tournai n'a pas pu être réalisée. Habituellement, elle est disponible sur le site web du Pôle hainuyer et sur les pages « sport » des institutions partenaires.



Une mise à jour de l'inventaire des infrastructures et une évaluation de la convention sont prévues annuellement.

Accès aux infrastructures et aux activités culturelles

Après avoir réalisé un inventaire des infrastructures culturelles des institutions partenaires du Pôle hainuyer, le Conseil d'administration, en sa séance du 29 mai 2017, a approuvé une convention portant sur l'accès aux infrastructures et aux activités culturelles. Par cette convention, les institutions membres du Pôle hainuyer entendent formaliser, pour les membres du personnel et les étudiants des institutions partenaires du Pôle hainuyer, les modalités d'accès aux infrastructures culturelles, situées en Hainaut, des institutions du Pôle hainuyer ainsi que les modalités de participation aux activités culturelles organisées en Hainaut, par les institutions partenaires.

Une mise à jour de l'inventaire des infrastructures et une évaluation de la convention sont prévues annuellement.

Locaux d'étude

La Commission « Services collectifs » mandatée par la Commission « Centre de Didactique de l'Enseignement Supérieur », a analysé la pertinence et les modalités d'accès aux étudiants des autres institutions partenaires aux infrastructures disponibles durant les périodes de blocus et a élaboré une convention liée à cette thématique selon les procédures en vigueur.

Le Conseil d'administration du 2 février 2021 a approuvé cette convention portant sur la mise à disposition de locaux d'étude (hors bibliothèques) durant les blocus.

Par la présente convention, les institutions membres du Pôle hainuyer entendent formaliser leurs collaborations en matière d'accès aux locaux d'étude (hors bibliothèques) durant les blocus. Les bibliothèques font l'objet d'une autre convention.

Chaque année, quelques semaines avant les différentes périodes de blocus, les institutions sont invitées à réaliser un inventaire des locaux mis à disposition et à les communiquer à la commission. Cela permet une diffusion des informations au sein des institutions.

Activités extrascolaires

La CSC a analysé la pertinence et les modalités de participation, pour les enfants des membres du personnel et des étudiants des institutions partenaires aux activités extrascolaires organisées par une institution et élaborera une convention liée à cette thématique selon les procédures en vigueur. Le Conseil d'administration du 7 octobre 2021 a approuvé une convention portant sur l'accès et la participation aux activités extrascolaires pour enfants organisés au sein des institutions partenaires du Pôle hainuyer.

Par cette convention, les institutions membres du Pôle hainuyer entendent formaliser leurs collaborations en matière de participation aux activités extrascolaires organisées par une institution partenaire pendant les vacances scolaires à destination des enfants des membres du personnel et étudiants des institutions partenaires du Pôle hainuyer.

Les périodes et activités concernées sont reprises dans un inventaire réalisé annuellement.

Organisation d'un tournoi de mini foot

L'édition 2024 de la Champôle's League, à l'initiative de la Commission « Services collectifs » du Pôle hainuyer, a eu lieu du 19 au 23 février et a réuni les meilleures équipes d'étudiants des institutions du Pôle.

Les inscriptions au tournoi ont débuté en décembre 2023 et ont reçu un écho important auprès des étudiants des institutions partenaires du Pôle hainuyer. C'est finalement l'équipe « UMONS 2 » qui remporte le tournoi ainsi qu'à l'équipe HEPH-Condorcet Marcinelle qui remporte le prix du fair-play.

Organisation d'un tournoi de badminton

Le Pôle hainuyer a organisé son premier tournoi de badminton le 17 octobre 2024, le BadminPôle's League. Le tournoi a eu lieu dans la salle omnisports de l'UMONS à la Plaine de Nimy à Mons.



L'événement est gratuit et ouvert à l'ensemble des étudiants des institutions partenaires du Pôle hainuyer peu importe le niveau des étudiants dans la pratique du badminton.

Pour cette première édition, 20 équipes issues de l'UMONS, de l'UCLouvain FUCaM Mons, de la HEH, de la HEPH-Condorcet et de la HELHa, étaient en lice. C'est finalement

l'équipe « ONVAPASGAGNER de la HEH qui a remporté le tournoi.

A la demande des étudiants et vu le succès, le GT Sport souhaite réitérer l'évènement en 2025.



Events Guide

Fin 2016, la Commission Services collectifs a mis en place un comité de rédaction pour mener la réalisation du guide à destination des étudiants organisateurs d'événements. L'« Events Guide » a été finalisé et mis en page dans le respect de la ligne graphique du pôle. Ce guide est téléchargeable sur le

site web du Pôle hainuyer et disponible sous format papier au sein des institutions partenaires du Pôle hainuyer.

Chaque année, la Commission Services collectifs analyse si des éléments doivent être mis à jour et, le cas échéant, réalise une mise à jour du guide.

Précarité étudiante

► Repas chauds

La Commission « Services collectifs » a souhaité offrir un service d'aide aux étudiants précarisés en leur offrant la possibilité de se rendre dans des restaurants des institutions du Pôle hainuyer et de profiter d'un repas chaud gratuit (payé au préalable par son institution d'origine).

Le principe de base est le suivant : chaque partie peut, si elle le souhaite, selon ses modalités et conditions propres, proposer l'accès aux repas chauds au sein des restaurants situés dans la province de Hainaut et dont elle assure la gestion aux étudiants d'une autre institution partenaire du Pôle hainuyer pour autant que le service d'aide de l'institution d'origine ait rencontré, analysé la situation financière de l'étudiant et attesté d'une réelle situation de précarité de l'étudiant bénéficiaire.

La convention a été approuvée le 26 juin 2024 et a été mise en application au sein des ins-

titutions à partir de la rentrée académique 2024-2025.

► Site web

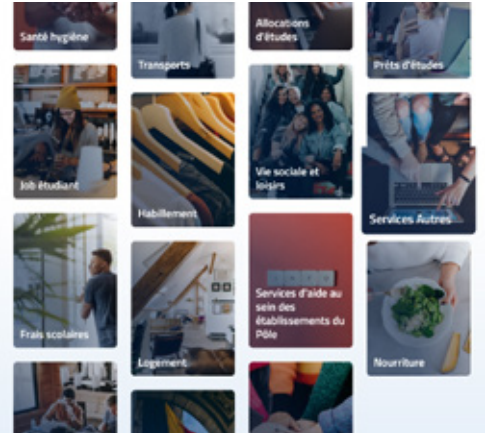
Le Plan quinquennal de lutte contre la pauvreté et pour la réduction des inégalités 2020-2025 de la Fédération Wallonie-Bruxelles prévoit de "Réaliser et diffuser un inventaire destiné aux personnes en situation de pauvreté sur les aides existantes en FW-B et les démarches pour y accéder via les canaux de communication les plus adaptés".

Il s'agit, dans un premier temps, de réaliser un inventaire préliminaire des aides disponibles à deux niveaux :

- Le niveau global des aides accessibles de manière identiques à l'ensemble des étudiants de la FW-B (ex. : allocations d'études) ;
- Le niveau spécifique, reprenant les aides aux niveaux régional et local, regroupées par Pôles académiques et structurées de manière identique par l'ensemble des Pôles ;

En ce qui concerne les Pôles académiques, l'idée est d'avoir un « mini-inventaire » des aides existantes au niveau des pôles (et des EES) :

- Services sociaux des EES ;
- Aides existantes au niveau local (communes, provinces, régions) : logement, transport, aide alimentaire, etc. ;
- CPAS : présentation et spécificités – renvoi vers les (principaux) CPAS locaux ;
- Aide à la réussite ;
- Etc.



Une plateforme « aide et précarité » a été créée sur le site web du Pôle hainuyer et les informations reprises seront mises à jour annuellement. En 2023, la Commission a réalisé un plan de communication pour faire connaître la plateforme « aide et précarité » du Pôle hainuyer. Ainsi, deux vidéos et une plaquette d'information ont été réalisées. Les vidéos sont disponibles sur le site web du Pôle hainuyer et la plaquette a été distribuée aux assistantes sociales des institutions partenaires du Pôle hainuyer. L'équipe de coordination avec l'appui de la Commission met à jour annuellement les informations reprises sur le site web du Pôle hainuyer.

Chœur du Pôle hainuyer

Le Pôle hainuyer a lancé son chœur en 2022 sous la direction de M. Charles MICHIELS. Les répétitions se tiennent aux Ateliers des

FUCaM à Mons et regroupent 30 choristes étudiants, membres du personnel et enseignants des institutions partenaires du Pôle hainuyer. Deux concerts ont eu lieu en mai et décembre 2024.



Journée mondiale de lutte contre le diabète

Initiative lancée en 2022, cette journée de sensibilisation et de dépistage a été réitérée en 2024 et a eu lieu dans les locaux de la HELHa, de l'UCLouvain FUCaM Mons et de l'UMONS, le 14 novembre 2024 de 10h à 18h. Ces dépistages et la sensibilisation ont été ouverts à l'ensemble des étudiants et membres du personnel des institutions du Pôle hainuyer et ont intéressé près de 400 personnes.

Santé mentale

Le SPF Santé publique a donné son accord

aux Pôles académiques pour réaffecter le reste du financement de la « mesure temporaire » à une prolongation de l'aide psychologique à destination des étudiants. La « mesure temporaire » était un budget alloué aux Pôles académiques, dans le cadre de la situation liée au covid, pour mettre en place des interventions psychologiques de groupe pour les étudiants, et ce, jusqu'au 31 mai 2022. Le solde de ce subsid, qui s'élève à 95.262 € pour le Pôle hainuyer, visera donc à prolonger une aide psychologique pour les étudiants.

À cette fin, le SPF santé publique a suggéré aux Pôles académiques de prendre contact avec le coordinateur du réseau de soins en santé mentale de leur territoire (RHESEAU pour le Hainaut), afin de coordonner cette action dans le cadre de la convention des soins psychologiques de première ligne.

La Commission « Services collectifs » et le GT « psy » ont organisé, le 8 octobre 2024, au PLISNIER situé à l'UMONS (Plaine de Nimy) une soirée « théâtre-débat » autour de la thématique de l'isolement et la solitude des étudiants. La soirée a débuté par la représentation de la pièce de théâtre participative « Toutes les choses géniales », un spectacle drôle et touchant qui a trouvé un écho particulier auprès de chacun. Une soixantaine de personnes ont pris part à la soirée.

Ensuite, le public a eu l'opportunité d'échanger tant avec les experts qu'avec les autres participants afin de trouver des pistes pour briser la solitude.



Perspectives

Organisation de plusieurs événements sportifs

Annuellement et prenant en considération l'évaluation des éditions précédentes, la CSC envisage d'organiser plusieurs événements sportifs à destination de tous les étudiants inscrits au sein d'un établissement partenaire du Pôle hainuyer.

- BadminPôle's League,
- VolleyPôle's League,
- ChamPôle's League.

Tableaux des activités sportives

Avant chaque quadrimestre, la CSC envisage de réaliser les tableaux des activités sportives organisées au sein des institutions partenaires du Pôle hainuyer et pouvant être ouvertes aux étudiants des autres institutions.

Les tableaux seront mis à jour par quadrimestre et seront disponibles sur le site web du Pôle hainuyer ainsi que sur les pages « sport » des institutions partenaires.

Echange de pratiques

La CSC envisage de mettre en place des échanges de pratiques dans le champ de compétences de la Commission (la restauration, l'animation étudiante, la dynamique des cercles et associations, la culture, etc.) par l'organisation d'un ou deux événements (une ou deux réunions, conférences, déjeuners, journées de réflexion, etc.).

Chœur du Pôle hainuyer

Continuation du projet de chœur du Pôle hainuyer.

Quatrième édition de la journée de lutte contre le diabète

Vu le succès des quatre éditions, la Commission soutiendra la prochaine édition en novembre 2025.

Santé mentale

Le groupe de travail regroupant des membres de la Commission « Services collectifs » et des psychologues des institutions partenaires du Pôle hainuyer envisagent de réitérer la pièce de théâtre participative « Toute les choses géniales » à Charleroi et souhaite également proposer des cours de yoga à raison d'une fois par semaine à partir d'octobre 2025.

Séances de soutien

Réflexion sur l'organisation de séances de soutien à destination de membres du personnel de première ligne dans la gestion des difficultés relationnelles (harcèlement).

Organisation d'un événement en collaboration avec le CROUS de Lille

La Commission mènera une réflexion sur l'organisation d'un colloque en collaboration avec le CROUS de Lille – Journée d'échanges autour des thématiques traitées par la CSC.

Echanges de la thématique des étudiants et chercheurs issus des zones de conflit

La Commission réalisera un inventaire de l'existant sur lequel elle échangera en vue de mener une réflexion sur une éventuelle collaboration autour de cette thématique.



La Commission « Mobilité internationale »



cmi



Composition

La Commission « Mobilité internationale », dénommée « CMI », est composée d'un représentant effectif et d'un représentant suppléant pour chaque institution d'Enseignement supérieur partenaire du Pôle hainuyer. Cela étant, en ce qui concerne l'Enseignement supérieur de Promotion sociale, la représentation s'effectue à l'échelle des trois réseaux (Fédération Wallonie-Bruxelles, officiel subventionné et libre subventionné), chacun d'entre eux ayant désigné un représentant effectif et un représentant suppléant. Les membres du personnel ainsi que les étudiants des institutions partenaires du Pôle hainuyer sont également représentés par un membre effectif et un membre suppléant.

La Commission est conduite par une Présidente, Mme Pauline CORNIL, Coordinatrice institutionnelle Erasmus+ au sein de la HELHa. La composition de la Commission « Mobilité internationale » du Pôle hainuyer en date du 31 décembre 2024 est reprise en annexe 4.

Missions

Le plan stratégique du Pôle hainuyer ne faisant pas explicitement référence à la Commission « Mobilité internationale », le Conseil

d'administration, en sa séance du 22 septembre 2014, a adopté sa mise en place, la jugeant comme une plus-value pour le Pôle hainuyer.

L'objectif de la Commission « Mobilité Internationale » est de consolider et de développer les collaborations inter-institutionnelles dans le domaine de la mobilité internationale. De plus, elle assure l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les institutions partenaires en matière de mobilité internationale.

Sur base de cette mission principale qui lui a été confiée, la Commission « Mobilité internationale » a détaillé son action et a, pour ce faire, actualisé son plan d'action annuel, lequel a été approuvé par le Conseil d'administration en sa séance du 29 mai 2024.

Réalisations

En 2024, la Commission « Mobilité internationale » a développé différentes actions.

Guide d'accueil des étudiants internationaux en Hainaut

Le « Guide d'accueil des étudiants internationaux en Hainaut » a été actualisé pour l'année académique 2024-2025, en ver-

sions française et anglaise. Destiné aux étudiants « incoming » des institutions partenaires du Pôle hainuyer, il propose des informations pratiques et des conseils utiles pour faciliter la préparation et le déroulement de leur séjour en Hainaut.



Les deux versions sont disponibles en ligne sur le site web du Pôle hainuyer. Quelques exemplaires imprimés ont été mis à disposition des institutions partenaires. Dans une perspective de réduction des impressions et pour encourager la consultation en ligne, une carte postale A5 a été conçue, imprimée et distribuée aux étudiants concernés.



Journée d'accueil des étudiants internationaux en Hainaut du 13 septembre 2024

La Commission « Mobilité internationale » du Pôle hainuyer a coordonné, le vendredi 13 septembre 2024, la Journée d'accueil des étudiants internationaux en Hainaut.

La matinée s'est déroulée dans les locaux de la HELHa. Elle était articulée autour de deux présentations interactives (éco-responsabilité et belgitude) et ensuite d'une sensibilisation à l'interculturalité (introduction, témoignages d'étudiants locaux ayant vécu une expérience de mobilité et ateliers animés par des étudiants locaux).

Ainsi, après un repas, les étudiants ont participé à un « City Rallye Challenge » organisé dans le centre-ville montois en collaboration avec la Maison du Tourisme de Mons, Mars – Mons Arts de la Scène, l'association ESN (Erasmus Student Network) et les étudiants en tourisme de la HEH. Ils ont ensuite été conviés à la remise des prix et à partager le verre de l'amitié offert par la Ville de Mons au Conservatoire royal de ARTS².

Cette activité répond à deux objectifs :

► un objectif culturel, en permettant aux étudiants internationaux de s'imprégner de la culture belge et hainuyère et de dé-

couvrir la Ville de Mons ;

► ainsi qu'un objectif interculturel. Les étudiants sont amenés à faire connaissance avec d'autres étudiants internationaux qui ont choisi de poursuivre leurs études dans le Hainaut. De plus, ils rencontrent et échangent avec des étudiants locaux tout au long de la journée (témoignages de locaux sur leur expérience de mobilité, animation d'ateliers de sensibilisation à l'interculturalité et encadrement du jeu de piste par des locaux).

Cette édition, comme celle de l'an dernier, a été marquée par l'engagement du Pôle hainuyer envers l'éco-responsabilité et la durabilité, conformément aux principes du programme Erasmus+.

Ce fil conducteur a guidé toute l'organisation de la journée à travers :

- la mise à disposition de conseils éco-responsables à appliquer au quotidien ;
- une présentation interactive sur la durabilité ;
- la distribution de gourdes aux étudiants et la mise en évidence des fontaines à eau sur le campus accueillant l'événement ;
- la réalisation d'un lunch durable avec des produits de saison et locaux ;
- la mise en évidence de cette dimension dans les témoignages des étudiants locaux et lors des ateliers de la matinée.

Voici, ci-dessous, un résumé de la journée

en quelques chiffres. Elle a rassemblé :

- 110 étudiants « incoming » inscrits pour un échange en Hainaut dans les institutions partenaires du Pôle hainuyer, dont un peu plus de 80 étaient présents.
- 7 étudiants locaux témoins d'une expérience de mobilité ;
- 5 étudiants locaux animateurs des ateliers de sensibilisation à l'interculturalité ;
- 13 étudiants en tourisme de la HEH.
- 8 partenaires pour la mise en œuvre du jeu de piste dans le Centre-ville (la Ville de Mons, Mars – Mons Arts de la Scène, la Maison du tourisme, l'auberge de jeunesse de Mibs, le Mundaneum, la banque CBC, la boutique « Les sentiers de Charlye », ESN – Erasmus Student Network).



► Les encadrants des institutions partenaires. Un reportage a été réalisé par la chaîne de télévision locale Télé MB.

Mutualisation des cours de Français Langue Étrangère

Se basant sur un inventaire reprenant les activités destinées aux étudiants « incoming » au sein des institutions partenaires, la Commission a entamé une réflexion sur les activités pouvant être mutualisées.

C'est ainsi qu'a été élaborée, en 2015, une convention coordonnant les formations de Français Langue Étrangère (FLE) actuellement organisées par les institutions partenaires dans le Hainaut, à Mons (cours et stage intensif avant le début de l'année académique) et à Tournai (cours). Une version actualisée de celle-ci, dont toutes les institutions sont à présent signataires (à l'exception de l'Enseignement de Promotion sociale), a été approuvée par le Conseil d'administration, en sa séance du 4 avril 2019.

Elle bénéficie aux étudiants internationaux des institutions partenaires du Pôle en Hainaut et aux réfugiés inscrits comme étudiants réguliers dans une institution partenaire du Pôle hainuyer.

Au second quadrimestre de l'année académique 2023-2024, le cours de FLE de la HELHa Tournai a accueilli 3 étudiants ins-

crits, tous « incoming » et issus de l'AC'T.

Quant au cours de FLE de l'UMONS coordonné par le SLI (Service Langues et internationalisation), il a rassemblé un total de 75 étudiants répartis comme suit : 31 étudiants incoming (23 de l'UMONS, 4 de l'UCLouvain, 2 de la HEH, 1 de la HELHa, 1 de ARTS²), 24 chercheurs de l'UMONS, 19 étudiants réguliers (2 de l'UMONS, 1 de l'UCLouvain, 1 de la HEH, 1 de la HELHa et 14 d'ARTS²) et 1 stagiaire de l'UMONS.

Au premier quadrimestre de l'année académique 2024-2025, le cours de FLE de la HELHa Tournai recense au total 12 étudiants inscrits, 9 incoming (5 de l'AC'T, 2 de l'ESA Saint-Luc Tournai et 3 apprenants en « élèves libres »).

Quant au cours de FLE de l'UMONS coordonné par le SLI (Service Langues et internationalisation) de la FTI-EII, il a rassemblé un total de 92 étudiants répartis comme suit :

- 35 étudiants incoming (33 de l'UMONS et 2 de la HELHa) ;
- 36 chercheurs de l'UMONS ;
- 19 étudiants réguliers (2 de la HEH et 17 d'ARTS²) ;
- et 2 stagiaires de l'UMONS.

Parallèlement à la coordination des cours de Français Langue Étrangère existant au sein des institutions du Pôle hainuyer, la

Commission a mis en place les éléments suivants dans le cas où une demande émergerait : des dispositifs permettant l'organisation d'un cours de FLE dans le bassin carolorégien, d'un stage intensif de FLE avant la rentrée académique et d'un cours de FLE en horaire décalé dans le bassin tournaisien.

Partage d'expériences sur le Programme ERASMUS+

Le plan d'action de la Commission « Mobilité internationale » prévoit le partage d'expériences et de réflexions sur les modalités du programme ERASMUS+, à travers l'organisation de séminaires thématiques, l'objectif étant d'échanger les expériences et les bonnes pratiques des institutions partenaires concernant la mise en œuvre du programme ERASMUS+.

Dans ce contexte, un séminaire a été organisé le 11 juin 2024 à Mons, en étroite collaboration avec la Chambre « Enseignement supérieur inclusif », sur la thématique « Mobilité internationale et inclusion ».

L'objectif de cette demi-journée était de créer un espace de discussion et d'échanges accueillant un panel institutionnel diversifié.

Ainsi, les participants ont eu l'occasion d'appréhender le cadre légal entourant la

thématique abordée, de discuter des aspects concrets qui y sont liés, et de mettre en lumière des bonnes pratiques ainsi que des pistes de réflexion.

Le séminaire s'adressait aux coordinateurs des services « relations internationales » et aux personnes « relais mobilité » des institutions du Pôle hainuyer et plus largement à tout membre du personnel intéressé par la thématique.

Le séminaire a débuté par une mise en situation introductive pour sensibiliser les participants aux enjeux d'une mobilité internationale inclusive. Plusieurs interventions ont ensuite permis d'en aborder les enjeux actuels, notamment avec une présentation de l'Agence AEF-Europe et un retour d'expérience sur les pratiques inclusives mises en place dans le cadre de l'alliance universitaire EUNICE. Le projet SiEM (Social Inclusion and Engagement in Mobility) a aussi été présenté, avant de laisser la parole à des étudiants pour un partage de vécus. Une réflexion sur des cas concrets a également été proposée en fin de séminaire. L'événement a rassemblé une soixantaine de participants.

Les supports présentés ont été mis à la disposition des participants sur le site internet du Pôle hainuyer.



Perspectives

Le plan d'action de la CMI prévoit d'autres actions à venir, dont l'organisation de la journée d'accueil des étudiants internationaux des institutions partenaires du Pôle hainuyer pour l'année académique 2025-2026.

La Commission assurera également l'actualisation du Guide d'accueil des étudiants internationaux en Hainaut, en français et en anglais, pour l'année académique 2025-2026.

De plus, elle assurera le suivi relatif à la convention Français Langue Etrangère, incluant l'évaluation de la convention et la coordination des inscriptions pour chaque quadrimestre pour chaque bassin géographique dans le Hainaut.

La Commission poursuivra également le partage d'expériences et de bonnes pratiques sur les modalités du Programme Erasmus+, notamment à travers l'organisation d'un séminaire thématique.





La commission « Recherche »

CR



Composition

La Commission « Recherche », dénommée « CR », est composée d'un représentant effectif et d'un représentant suppléant pour chaque institution d'Enseignement supérieur partenaire du Pôle hainuyer. En ce qui concerne l'Enseignement supérieur de Promotion sociale, la représentation s'effectue à l'échelle des trois réseaux (Fédération Wallonie-Bruxelles, officiel subventionné et libre subventionné), chacun d'entre eux ayant désigné un représentant effectif et un représentant suppléant.

La Commission est conduite par deux Coprésidentes, représentant chacune une forme d'enseignement différente : Maryse DEMUYNCK, Conseillère en Propriété Intellectuelle et Développement Régional à l'Université de Mons (UMONS) et Déborah LANTERBECQ, Coordinatrice au Service Recherche Appliquée de la Haute Ecole Provinciale de Hainaut – Condorcet (HEPH-Condorcet).

La composition de la Commission « Recherche » du Pôle hainuyer, en date du 31 décembre 2024, est reprise en annexe 4.

Missions

Le plan stratégique du Pôle hainuyer ne faisant pas explicitement référence à la Commission « Recherche », le Conseil d'administration, en sa séance du 22 septembre 2014, a adopté sa mise en place, la jugeant comme une plus-value pour le Pôle hainuyer, au regard de l'expérience historique du Pôle hainuyer en matière de recherche. L'objectif de la CR est de consolider et de développer les collaborations inter-institutionnelles dans le domaine de la recherche. Celles-ci visent, à long terme, à répondre à l'article 53 du décret paysage du 7 novembre 2013 qui stipule que les Pôles académiques ont pour mission, sans empiéter sur l'ARES et les zones

académiques, de susciter la création, à leur niveau, de centres disciplinaires fédérés de recherche rassemblant les compétences et les équipes des institutions membres.

Sur la base de cette mission principale qui lui a été attribuée, la Commission a détaillé son action et a proposé un plan d'actions évolutif au Conseil d'administration qui l'a approuvé en sa séance du 27 mars 2024.

Réalisations

En 2024, la Commission « Recherche » a développé différentes actions.

10^{ème} édition de la Journée scientifique du Pôle hainuyer (JSPH10)

La 10^{ème} Journée scientifique du Pôle hainuyer (JSPH10) s'est tenue le mardi 21 mai 2024 à Mons, dans le bâtiment Rosa Parks, et a réuni une soixantaine de participants. Cet événement a marqué une décennie de collaborations entre les institutions partenaires du Pôle hainuyer, offrant une nouvelle occasion de renforcer leurs liens et de partager expériences et travaux de recherche.

Le programme comprenait :

- une conférence sur la collaboration interinstitutionnelle pour la mise en place de la RFIE et la création d'une dynamique de recherche et développement en enseignement ;
- trois ateliers thématiques et onze exposés mettant en lumière des recherches collaboratives dans les domaines des sciences et technologies, de la santé, des sciences humaines et sociales, ainsi que de l'éducation ;
- vingt-deux présentations de posters et prototypes ;
- un exposé sur le thème : « Un tiers-lieu comme espace de partage et d'appropriation des savoir-faire et savoirs ».

Recueil des fiches recherche

Dans le cadre des JSPH, la Commission « Recherche » invite les chercheurs à compléter

une « fiche recherche ». Celle-ci vise à présenter leur recherche en lien avec la thématique de la JSPH et à apporter des informations utiles au développement de collaborations de recherche. 9 fiches recherche ont été récoltées dans le cadre de la JSPH10. Celles-ci sont accessibles en ligne sur le site web du Pôle hainuyer.

Susciter la création de centres disciplinaires fédérés de recherche

Afin de répondre à l'article 53 du décret Paysage, les membres de la Commission ont poursuivi le travail de réalisation du moteur de recherche des compétences, services et équipements de recherche des institutions partenaires du Pôle hainuyer. L'outil, doté d'une liste de mots-clés permettant de filtrer

les services ou centres de recherche, a été mis en ligne et a fait l'objet de tests.



Perspectives

En 2025, la CR se concentrera sur l'organisation de la 11ème journée scientifique portant sur la thématique de l'IA dans la recherche.

La Commission « Recherche » continuera d'analyser les possibilités de promotion des collaborations entre les institutions partenaires du Pôle hainuyer en vue de susciter la création de centres disciplinaires fédérés de recherche tels que requis par l'article 53 du décret paysage du 7 novembre 2013.



L'objectif de la Commission Recherche est de consolider et de développer les collaborations inter-institutionnelles dans le domaine de la recherche.



La Chambre «Enseignement supérieur inclusif»

CHESI



Composition

La Chambre « Enseignement supérieur inclusif », dénommée « ChESI », du Pôle hainuyer, a été créée par le décret du 30 janvier 2014 relatif à l'Enseignement supérieur inclusif.

Elle est composée de représentants de chaque établissement d'Enseignement supérieur, membre du Pôle hainuyer, et de représentants des organisations représentatives des étudiants. Elle accueille également, en qualité de membres invités, un représentant de l'Enseignement supérieur de Promotion sociale de chacun des trois réseaux d'enseignement (Fédération Wallonie-Bruxelles, officiel subventionné et libre subventionné).

La Chambre est conduite par une Présidente, Mme Cécile BUSIAU, référente pédagogique et coordinatrice inclusion et Maître-assistante en pédagogie et méthodologie à la Haute Ecole en Hainaut (HEH) et deux Vice-Présidents, M. Alexandre LE-GRAND, doyen de la Faculté de Médecine et Pharmacie de l'UMONS et directeur de l'ASBL LES CEDRES et Mme Catherine IAZURLO, Professeur de publicité à l'Académie des Beaux-Arts de Tournai (AC'T).

La composition de la ChESI du Pôle hainuyer en date du 31 décembre 2024 est reprise en annexe 4.

Missions

La ChESI du Pôle hainuyer a pour mission de coordonner la politique d'Enseignement supérieur inclusif entre les établissements d'Enseignement supérieur membres du Pôle académique, en collaboration avec la Commission de l'Enseignement supérieur inclusif de l'ARES.

Un plan d'action évolutif a été proposé par la Chambre « Enseignement supérieur inclusif » au Conseil d'administration du Pôle hainuyer qui l'a approuvé en sa séance du 29 mai 2024.

Réalisations

En 2024, la Chambre Enseignement supérieur inclusif a développé différentes actions.

► **Mise à jour de la plaquette d'information destinée à informer les futurs étudiants des institutions partenaires du Pôle hainuyer des services pouvant leur être offerts en matière d'enseignement supérieur inclusif.**

► **Mise à jour du guide d'information relatif au réseau de l'inclusif à destination des institutions partenaires du Pôle hainuyer.**

Ce guide reprend notamment l'ensemble des coordonnées utiles pour les services des institutions d'enseignement supérieur et est disponible sur le site web du Pôle hainuyer. Le guide est par ailleurs disponible en version audio afin de favoriser son accessibilité.

► **La Chambre Enseignement Supérieur Inclusif du Pôle hainuyer a organisé le 11 juin 2024, en collaboration avec la Commission « Mobilité internationale », un séminaire sur la thématique « Mobilité internationale et inclusion ».**

Afin de coordonner le contenu de ce séminaire, un Comité d'organisation a été constitué et s'est réuni à trois reprises : les 14 février, 5 avril et 24 mai 2024.

L'objectif de cette demi-journée d'étude est de créer un espace de discussion et d'échanges accueillant un panel institutionnel diversifié.

Ainsi, les participants ont eu l'occasion d'appréhender le cadre légal entourant la thématique abordée, de discuter des aspects concrets qui y sont liés, et de mettre en lumière des bonnes pratiques ainsi que des pistes de réflexion.

Le séminaire s'adressait aux coordinateurs des services « relations internationales » et aux personnes « relais mobilité » des institutions du Pôle hainuyer ; aux référents des services « inclusion » des institutions et plus

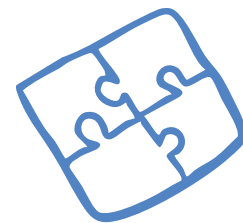


largement à tout membre du personnel intéressé par la thématique.

► Rencontre des ChESI le 23 mai 2024.

► Organisation d'une séance de soutien à destination des membres de la Chambre du Pôle hainuyer. Cette séance aura lieu le 12 décembre 2024. Cette après-midi de formation a été organisée en collaboration avec les dispositifs de santé mentale et animée par une psychologue conventionnée. A l'issue de cette première séance, les membres de la Chambre détermineront s'ils souhaitent la réitérer au second quadrimestre.

► Octobre 2024 : finalisation du questionnaire en ligne à destination des enseignants des institutions du Pôle hainuyer dont l'objectif sera de mieux connaître les pratiques mises en œuvre dans les institutions du Pôle hainuyer par rapport aux étudiants en situation de handicap et les opinions des enseignants quant au caractère pertinent et adéquat de ces mesures. Le questionnaire sera envoyé dans la seconde moitié du mois de janvier 2025.



Perspectives



► Continuation des travaux de sensibilisation autour de l'inclusion ;

- Continuation des travaux autour du logiciel Adele-Team ;

► Mise à jour des publications de la ChESI ;

- Analyse du questionnaire en ligne à destination des enseignants des institutions du Pôle hainuyer dont l'objectif sera de mieux connaître les pratiques mises en œuvre dans les institutions du Pôle hainuyer par rapport aux étudiants en situation de handicap et les opinions des enseignants quant au caractère pertinent et adéquat de ces mesures ;

► Mise en place d'un cycle de formations/informations autour des thématiques liées à l'inclusion. L'idée de la Chambre est de proposer des formations/débats sous un angle un peu différent en débutant par la projection d'un film (type ciné-débat) ou une représentation théâtrale suivie d'un débat. Les échanges seront nourris par les participants, mais également par l'intervention de spécialistes et experts du domaine ainsi que des témoignages d'étudiants. Le premier événement de ce cycle devrait voir le jour au second quadrimestre de cette année académique 2024-2024 et devrait traiter de la dyspraxie.



Les « Projets transversaux »

À côté des activités établies dans les plans d'action annuels des Commissions/Chambre du Pôle hainuyer, élaborés sur base des orientations définies dans le plan stratégique, des projets transversaux peuvent être initiés à la demande du Conseil d'administration, et pilotés par l'équipe de coordination.



Outil d'évaluation d'orientation formative et non contraignante : ADA

En 2022, les Pôles académiques ont été sollicités par le Cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur dans le cadre du projet de création d'un outil d'évaluation d'orientation formative et non contraignante. L'objectif est de développer un outil commun à l'Ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles, sans ancrage institutionnel, construit collectivement sur la base des expertises des institutions d'enseignement supérieur de la Fédération.

De là est né ADA (« Aide au Développement de ton Avenir »), un outil en ligne composé de 3 modules complémentaires (intérêts, compétences et motivations) à destination des jeunes à partir de 16 ans qui permet de réfléchir à la transition après l'enseignement secondaire. Il permet également de soutenir toute personne en réorientation ou en reprise d'études. ADA est le fruit d'une collaboration entre le Cabinet de la ministre de l'En-

seignement supérieur, l'administration de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'ARES et les Pôles académiques.

L'outil est accessible via le lien : <https://ada.mesetudes.be/>

Il permet aux jeunes d'identifier les domaines et les familles d'activités professionnelles liés à leurs intérêts et aspirations, d'explorer les professions de ces domaines et familles d'activités et de repérer les programmes d'enseignement supérieur organisés en Belgique francophone en lien avec ces métiers. Un guide pédagogique est mis à disposition des professionnels en ligne afin d'accompagner les jeunes dans leur réflexion.

ADA est constitué actuellement d'une base de données de 700 métiers et 800 formations en lien avec les emplois repris sur les sites du FOREM et d'Actiris. L'outil proposera petit à petit des développements qui cibleront notamment les compétences transversales, les stratégies d'études et les motivations.

Dans le cadre du développement d'ADA, le Pôle hainuyer est en charge de développer une formation pour les acteurs de l'orientation (enseignants, etc.) visant à les former à l'utilisation de l'outil. Le pilote de ce groupe de travail est M. Damien CANZITTU (UMONS). Les travaux, entamés en 2023, se sont poursuivis en 2024.

Cadre de collaboration Pôle académiques – Cités des Métiers : informer sur les études supérieures au sein de la Cité des Métiers de Charleroi

Dans le cadre du dispositif d'orientation tout au long de la vie, la Région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles ont mis en place depuis le 1er décembre 2023 un projet pilote de collaboration entre les Cités des métiers wallonnes et les Pôles académiques wallons. Plus précisément, il s'agit du cofinancement de 4 conseillers en orientation mis à disposition par les Pôles académiques dans les trois Cités des métiers wallonnes. Un accord de collaboration entre les pôles académiques wallons et les Cités des métiers wallonnes a été élaboré et validé par les Conseils d'administration des Pôles académiques wallons fin 2023.

Cette collaboration prévoit une double subvention octroyée aux Pôles académiques, d'une part par la Fédération Wallonie-Bruxelles et, d'autre part, par la Région wallonne. Le projet s'étend jusqu'au 31 mai 2025.

Le Pôle hainuyer, en collaboration avec la Cité des Métiers de Charleroi (CDMC), a procédé au recrutement d'une conseillère en information sur les études au sein de la Cité des métiers de Charleroi.

Ses missions principales sont les suivantes :

- Accueil, information et conseil de toute personne en questionnement sur son choix d'études supérieures au sein de la Cité des Métiers de Charleroi et des Carrefours des Métiers associés.
- Développement et renforcement des dispositifs visant à sensibiliser les élèves aux études supérieures et à les informer sur les métiers auxquels peuvent mener les formations de l'enseignement supérieur.
- Participation à l'information et à la formation des autres conseillers sur les questions liées à l'enseignement supérieur.
- Animation des activités collectives d'information et d'orientation en interne et en externe.
- Travaile en étroite collaboration avec les institutions partenaires du Pôle hainuyer.

En parallèle, une convention de partenariat entre le Pôle hainuyer et la Cité des Métiers de Charleroi (CDMC) a été élaborée afin de fixer les principes et les modalités de collaboration entre les différentes parties ainsi que de définir les missions de la conseillère en information sur les études au sein de la CDMC recrutée dans le cadre de ce partenariat. La nature et l'étendue des missions confiées aux parties ont été définies conformément aux Arrêtés de subvention de la Région wallonne et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à l'Accord de collaboration entre les pôles académiques wallons et les Cités des métiers wallonnes et actées par les conseils d'administration respectifs des parties.

-  **L'HUMAIN**
-  **LA GESTION**
-  **LE VIVANT**
-  **LA MATIÈRE**
-  **LA CULTURE**

ADA-INTÉRÊTS

PISTEZ VOTRE AVENIR CONSTRUISEZ VOTRE ORIENTATION

JE SOUHAITE OBTENIR **PLUS D'EXPLICATIONS SUR LE PROJET ADA**

SE CONNECTER OU CRÉER UN COMPTE

► **MODE D'EMPLOI EN VIDÉO**

Ada-Intérêts est un outil d'aide à l'orientation qui vous permettra :

- d'identifier les domaines et les familles d'activités professionnelles liées à votre vécu personnel,
- d'explorer les professions de ces domaines et familles d'activités,
- de repérer les programmes d'enseignement supérieur en lien avec ces professions.

Ada-Intérêts est accessible en ligne, gratuitement et s'adresse

- aux élèves en fin d'enseignement secondaire (4^e-5^e-6^e années)
- aux étudiants en cours d'études supérieures

Au travers des missions évoquées précédemment, les chiffres sont relevés pour chacune d'entre elles :

Accueillir, informer et conseiller toute personne en questionnement sur son choix d'études supérieures au sein de la cité des métiers de Charleroi et des carrefours des métiers associés

Conseil en information et en orientation :

3 jours / semaine en CDMC

1 jour / semaine en Carrefour associé. Cette fréquence est amenée à évoluer selon les demandes et besoins.

1 jour asbl/TT (jour dédié à la gestion administrative, possibilité d'entretien en visio, ...)

ANNÉE 2024 (DÉBUT DES ENTRETIENS À LA MI-AVRIL).

Tous les entretiens :

Élève	39
DE	22
Étudiant	49
Travailleur salarié	18
Indépendant	0
Maladie	9
TOTAL	137

Demandes par lieu

Charleroi	79
Mons	31
Mouscron	3
Tournai	13
La Louvière	12

TRAITEMENT DES DEMANDES MITI LIÉES À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR LE HAINAUT : 4 DEMANDES

Participer à l'information et à la formation des autres conseillers sur les questions liées à l'enseignement supérieur

L'intervention de la conseillère n'est pas quantifiable.

Développer et renforcer les dispositifs visant à sensibiliser les élèves aux études supérieures et à les informer sur les métiers auxquels peuvent mener les formations de l'enseignement supérieur

#plustardjeserai

Charleroi (29/03/2024)	800 élèves
La Louvière (26/11/2024)	800 élèves
Tournai (17/03/2025)	745 élèves

Animer des activités collectives d'information et d'orientation en interne et en externe

Webinaires secteur-métier et présentation formation enseignement supérieur : 264 personnes inscrites + voir ci-dessous

Séance d'information « À la découverte de l'enseignement supérieur » 114 élèves + voir plus bas

ACTIVITÉS DE LA CONSEILLÈRE

Webinaires métiers Séance d'information en ligne informant sur un secteur métier ciblé ; ses opportunités d'emploi, l'offre de formation scolaire-supérieure-qualifiante.

AVRIL 2024 ▶ Métiers du numérique - 16 inscrits ▶ Métiers du secteur vert - 26 inscrits ▶ Métiers de la biotechnologie - 26 inscrits

JUIN ▶ Enseignement - 69 inscrits ▶ Métiers du numérique - 19 inscrits

SEPTEMBRE ▶ Métiers du numérique - 32 inscrits ▶ Métiers de la biotechnologie - 26 inscrits ▶ Enseignement - 28 inscrits

OCTOBRE ▶ Secteur vert - 22 inscrits

Big Bang Day + Big Bang Day STEAM En mars 2024, a eu lieu l'événement « Big Bang Day » organisée par la Cité des Métiers de Charleroi. Celui-ci a rassemblé 3600 étudiant.es dont 2000 élèves de 5e et 6e secondaire. La conseillère a contribué en amont à son organisation et à l'accueil des écoles.

Made in Charleroi L'événement « Made in Charleroi » a accueilli 3000 participants, dont 1000 élèves pour faire découvrir les métiers phares des nouvelles industries de Charleroi Métropole avec CEO TALK rassemblant 800 participants, dont 200 élèves.

Séances d'information sur l'enseignement supérieur 24/09/2024 : Sensibilisation à l'enseignement supérieur à destination d'élèves de 4e, en collaboration avec la détachée de l'enseignement obligatoire de la Cité des Métiers de Charleroi (44 élèves) 03/10/2024 : Séance d'information sur l'enseignement supérieur à destination des élèves de rhéto (70 élèves)

06/01/2025 : Information sur les études supérieures destinée aux rhétos (80 élèves)

07/01/2025 : Information sur les études supérieures destinée aux rhétos (34 élèves)

08/01/2025 : Information sur les études supérieures destinée aux rhétos (45 élèves)

Séance d'information sur les statistiques le 19/03/2024 (26 participants)

Opération FSE+

Contexte

Le Pôle hainuyer a déposé deux fiches projets dans le cadre de l'appel à projets 2021-2027 de l'agence FSE. Le projet s'intitule « Forum Orientation Enseignement supérieur », au service de l'orientation tout au long de la vie.

L'opération FSE+ FORIES visant à développer des dispositifs d'information et de sensibilisation sur l'enseignement supérieur dans le Hainaut a démarré le 1er septembre 2023 pour se terminer le 31 décembre 2025. Le financement européen est de 234 000,20€. Le Pôle hainuyer apporte un PPB au moins égal à ce montant.

Une chargée de projets a été engagée pour mener à bien l'opération.

Objectifs

À travers cette opération, le Pôle hainuyer souhaite atteindre les objectifs suivants : démystifier l'accès à l'enseignement supérieur ; améliorer l'information sur l'enseignement

supérieur ; faciliter la connaissance des métiers auxquels mène l'enseignement supérieur ; soutenir les professionnels de l'orientation.

Pour ce faire, le Pôle hainuyer compte développer les actions ci-après :

▶ L'évènement métiers #plustardjeserai qui vise à répondre à la question « Quels métiers s'offrent à toi après un parcours dans l'enseignement supérieur ? » et à stimuler les élèves dans leur réflexion sur leur projet d'avenir.

▶ La formation « Je rebondis » qui permet aux étudiants de faire le point sur leur projet d'études supérieures et de les soutenir en cas de réorientation.

▶ La plateforme en ligne #plustardjeserai qui vise à briser les stéréotypes, à dévoiler des métiers méconnus et à présenter des métiers nécessaires pour relever les défis d'une société en transition.

▶ Le dispositif « parents » qui vise à démystifier l'enseignement supérieur auprès des parents, leur fournir des réponses claires et précises sur l'enseignement supérieur et leur montrer l'importance du rôle qu'ils jouent dans le processus d'orientation de leurs enfants.

▶ Le dispositif « encadrants du secondaire » qui vise à accompagner les enseignants de l'enseignement secondaire supérieur dans

le développement de l'approche de l'orientation au travers de l'expérience de l'évènement métiers.

Réalisations

Evaluation longitudinale de la formation « Je rebondis »



Le Pôle hainuyer, sous la coordination de la Commission « Centre de Didactique de l'Enseignement Supérieur », organise tous les ans la formation « Je rebondis ».

Dans ce cadre, bien que le dispositif soit évalué après chaque édition, le Pôle hainuyer souhaite effectuer une analyse globale et plus approfondie quant à la pertinence de la formation auprès de son public cible, et ce, afin de l'améliorer le cas échéant et/ou de la compléter par un autre dispositif.

Pour ce faire, un questionnaire destiné aux étudiants ayant suivi la formation « Je rebondis », au cours des éditions allant de 2018 à 2023, leur a été transmis en février 2024. Ce questionnaire a permis d'obtenir un retour sur le parcours des étudiants après leur

participation à la formation. L'ensemble des données récoltées permettra la rédaction d'un rapport axé sur une analyse tant quantitative que qualitative. Bien que l'analyse quantitative ait été réalisée en 2024, l'analyse qualitative sera quant à elle achevée en 2025.

Enrichissement de la plateforme en ligne #plustardjeserai



Le Pôle hainuyer, sous la coordination de la Commission « Information et Orientation », a développé un dispositif en ligne d'information sur les métiers auxquels les formations du supérieur donnent accès, appelé #plustardjeserai.

22 nouvelles capsules vidéo de témoignages de professionnels ont été ajoutées aux 55 déjà présentées sur la plateforme en ligne #plustardjeserai. Les 22 capsules vidéo complémentaires ont été dévoilées dans le courant du mois d'août 2024. Pour rappel,

ces capsules vidéo visent principalement les élèves du 3^e degré de l'enseignement secondaire. Les établissements d'enseignement secondaire du Hainaut ont été informés de leur publication en ligne en septembre 2024.

Mise en œuvre des dispositifs « parents » et « encadrants du secondaire »

Dans le cadre de l'opération FSE+ FORIES, le Conseil d'administration a convenu de créer un Groupe de travail dont l'objectif est de recevoir les questions liées à l'orientation, les instruire et proposer des actions concrètes. Plus précisément, il s'agit d'un Groupe de travail visant à servir de support pour des réflexions particulières liées à l'orientation ou au développement d'outils pédagogiques dans cette thématique. Les membres du Groupe de travail ont été identifiés par les institutions d'enseignement supérieur partenaires en fonction de leurs compétences, de leurs connaissances et de leur expérience pertinente liée à l'orientation.

En 2024, 2 dispositifs ont été élaborés : l'un destiné aux parents d'élèves du 3^e degré de l'enseignement secondaire et l'autre aux encadrants du secondaire, 3^e degré également.

Dispositif « parents »

Afin de démystifier l'enseignement supérieur auprès des parents d'élèves du 3^e

degré de l'enseignement secondaire mais aussi de les informer et de les sensibiliser, 3 séances d'information ont été conçues et proposées :

- Le 10 octobre 2024 à Chimay
- Le 14 octobre 2024 à La Louvière
- Le 16 octobre 2024 à Mouscron

Une brochure, reprenant l'ensemble des points présentés (structure et fonctionnement de l'enseignement supérieur ; calendrier de l'enseignement supérieur ; financierité et réussite ; posture de parents) ainsi qu'un glossaire, a été créée dans le but d'être transmise aux parents au terme de la



séance en présentiel. Une analyse du dispositif sera réalisée en vue de le réitérer au cours de l'année 2025.

Dispositif « encadrants du secondaire »

Afin de préparer au mieux à l'évènement métiers #plustardjeserai qui est organisé sous la coordination de la Commission « Information et Orientation », un « Guide d'accompagnement » a été élaboré et transmis aux encadrants des établissements inscrits à la journée métiers de La Louvière (26 novembre 2024) et dont l'inscription a été validée par le Pôle hainuyer.

En outre, 2 présentations du guide ont été proposées aux encadrants. Elles se sont déroulées, à distance via Teams, les 23 et 25 septembre 2024. Les encadrants désireux de suivre cette présentation ont donc eu la possibilité de choisir parmi les dates déterminées. Il est à spécifier que l'ensemble des établissements d'enseignement secondaire qui ont participé à la journée métiers de La Louvière étaient représentés lors de l'une ou l'autre présentation.

Le dispositif sera à nouveau exploité en 2025 et ce, en vue de préparer à l'évènement métiers qui se déroulera à Tournai le 17 mars 2025. Une analyse du dispositif sera réalisée au terme de cet évènement métiers.





Annexe 1 • Liste des institutions partenaires du Pôle hainuyer

Institutions partenaires

Le Pôle hainuyer se compose des 35 établissements d'Enseignement supérieur implantés sur le territoire de la province de Hainaut, soit 3 Universités, 3 Hautes Écoles, 3 Écoles supérieures des Arts et 26 Établissements de Promotion sociale repris au sein de trois réseaux.

Annexes

Universités



Université de Mons (UMONS)

Siège social

Place du Parc, 20 à 7000 Mons • +32 (0)65/37.31.11 • info.mons@umons.ac.be • www.umons.ac.be

Dans le Hainaut

UMONS, Site Joseph II • Boulevard Joseph II, 38-42 à 6000 Charleroi • +32 (0)71/89.91.17 • info.charleroi@umons.ac.be

UMONS, Charleroi-Ville Haute, bât Z • Gramme, Campus UCharleroi • Boulevard E. Solvay, 31 à 6000 Charleroi

UMONS, Site A6K/E6K • P910 – Square des martyrs à 6000 Charleroi • <https://web.umons.ac.be/charleroi/>

Université Catholique de Louvain (UCLouvain)

Siège socia

Place de l'Université, 1 à 1348 Louvain-la-Neuve • www.uclouvain.be

Dans le Hainaut

Campus FUCaM Mons • Chaussée de Binche, 151 à 7000 Mons • +32 (0)65/32.33.27 • info-mons@uclouvain.be
www.uclouvain.be/mons

Maison Georges Lemaître • Boulevard Devreux, 6 à 6000 Charleroi • +32 (0)71/20.25.00 • info-charleroi@uclouvain.be
www.uclouvain.be/charleroi

Campus Tournai • Rue de Gategnies, 6 à 7500 Tournai • +32 (0)69/85.78.10 • info-tournai@uclouvain.be
www.uclouvain.be/tournai

Université libre de Bruxelles (ULB)

Siège social

Avenue F. Roosevelt, 50 à 1050 Bruxelles • www.ulb.ac.be

Dans le Hainaut

ULB CampusUCharleroi • Site A6K/E6K CP910 – Square des martyrs 6000 Charleroi • +32 2 650 92 63 • info.charleroi@ulb.ac.be
www.ulb.be/fr/l-universite/pole-ulb-charleroi



Hautes Écoles



Haute Ecole en Hainaut (HEH)

Siège social

Rue Pierre-Joseph Duménil, 4 à 7000 Mons · +32 (0)65/34.79.83 · info@heh.be · www.heh.be



Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)

Siège social

Chaussée de Binche, 159 à 7000 Mons · +32 (0)65/40.41.42 · info@helha.be · www.helha.be



Haute Ecole Provinciale de Hainaut - Condorcet (HEPH-Condorcet)

Siège social

Chemin du Champ de Mars, 17 à 7000 Mons · +32 (0)65/40.12.20 · info@condorcet.be · www.condorcet.be

Écoles Supérieures des Arts



ARTS² (Arts au carré)

Rue de Nimy, 7 à 7000 Mons · +32 (0)65/34.73.77 · info@artsaucarre.be · www.artsaucarre.be

STOCKHEM Michel : direction@artsaucarre.be



Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (AC'T)

Rue de l'Hôpital Notre-Dame, 14 à 7500 Tournai · +32 (0)69/84.12.63 · contact@actournai.be · www.actournai.be/fr/

BAY Bernard : bernard.bay@actournai.be



Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)

Chaussée de Tournai, 7 à 7520 Tournai (Ramegnies-Chin) · + 32 (0)69/25.03.66 · secretariat-esa@saintluctournai.be
www.stluc-sup-tournai.be · **APPLER Donatien** : donatien.appler@saintluctournai.be

Établissements d'enseignement de promotion sociale
Réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Etablissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) d'Ath

Rue Carton, 5 à 7800 Ath · +32 (0)68/28.17.44 · eafc.ath@gmail.com · www.eafc-ath.com



Etablissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) des Hauts-Pays

Rue de Boussu, 84 à 7370 Dour · +32 (0)65/65.24.47 · info@eafc-hp.be · www.eafc-hp.be · delphine.estoret@eafc-hp.be



Etablissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) de Frameries

Rue du Onze Novembre, 2 à 7080 Frameries · +32 (0)65/67.22.28 · info@clarofram.be · www.eafc-frameries.be



Etablissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) Jean Meunier

Avenue Roi Albert, 643 à 7012 Jemappes · +32 (0)65/88.15.00 · www.eafcjeanmeunier.be



Etablissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFc) de Morlanwelz-Mariemont

Rue Raoul Warocqué, 46 à 7140 Morlanwelz-Mariemont · +32 (0)64/44.97.54 · secretariat@eafcmlz.be · www.ineps-mlz.be



Etablissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFc) Mouscron Wallonie Picarde

Place de la Justice, 1 bte 155 à 7700 Mouscron · +32 (0)56/84.23.72 · eafcmouscron@gmail.com · www.iepsm.be



Etablissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFc) de Péruwelz

Boulevard Léopold III, 40 à 7600 Péruwelz · +32 (0)69/77.10.35 · secretariat@eafcperuwelz.be · www.epsperuwelz.be



Etablissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFc) Tournai Eurométropole

Rue des Moulins, 4 à 7500 Tournai · +32 (0)69/22.48.41 · info@eafc-tournai.be · www.eafc-tournai.be



Etablissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFc) de Colfontaine-Jurbise

info@eafccj.be · www.eafccj.be

Colfontaine · Rue Clémenceau, 60 à 7340 Colfontaine (Wasmes) · +32 (0)65/67.26.88
Jurbise · Rue du Moustier, 3 à 7050 Jurbise · +32 (0)65/22.99.05

Réseau du Conseil des Pouvoirs Organiseurs de l'Enseignement officiel Neutre Subventionné – CPEONS



Institut Provincial Lise Thiry

Square Jules Hiérnaux, 2 à 6000 Charleroi · +32 (0)71/55.23.06 · lise.thiry@hainaut-promsoc.be
<http://www.etudierenhainaut.be/charleroi/LiseThiry>



Institut Technique Commercial

Square Hiérnaux, 2 à 6000 Charleroi · +32 (0)71/53.17.56 · dimitri.leurquin@hainaut.be
<https://www.etudierenhainaut.be/ietcps-charleroi>



Institut Supérieur Industriel

Boulevard Solvay, 31 à 6000 Charleroi · +32 (0)71/53.17.57 · secretariat.isips@hainaut.be
<https://www.etudierenhainaut.be/isips-charleroi>



Institut Provincial Supérieur Henri La Fontaine

Avenue du Tir, 10 à 7000 Mons · +32 (0)65/39.89.39 · info.iphlf@hainaut-promsoc.be
<https://www.etudierenhainaut.be/institut-provincial-henri-la-fontaine.html>



Institut Provincial des Arts et Métiers du Centre (IPAMC)

Implantation de La Louvière

Rue Paul Pastur, 1 à 7100 La Louvière · +32 (0)64/22.22.80 · rosario.mongedona@hainaut-promsoc.be
https://www.etudierenhainaut.be/ipamc-lalouviere

Implantation de Soignies

Rue de la Station, 57 à 7060 Soignies · +32 (0)67/34.02.52 · ita.soignies@hainaut.be
https://www.etudierenhainaut.be/ipamc-soignies

Ecaussinnes

Rue Ernest Martel, 6 à 7190 Ecaussinnes-D'Enghien · +32 (0)67/44.38.32 · secretariat.eice@hainaut.be
https://www.etudierenhainaut.be/ipamc-ecaussinnes



Institut Provincial Gabrielle Petit

Rue Paul Pastur, 2 à 7500 Tournai · +32 (0)69/25.37.32 · IPEPS.tournai@hainaut.be
https://www.etudierenhainaut.be/ipeps-wapi/

Réseau libre subventionné



Collège Technique « Aumôniers du travail »

Grand Rue, 185 à 6000 Charleroi · +32 (0)71/28.59.05 · secretariat@promsocatc.net · www.promsocatc.com



Arts et Métiers Enseignement Promotion Sociale (AMEPS)

Rue Sainte Thérèse, 47 à 6560 Erquelinnes · +32 (0)71/55.51.27 · info@ameps.be · www.ameps.be



Institut Reine Astrid de Mons (IRAM)

Chaussée de Binche, 159 à 7000 Mons · +32 (0)65/40.41.92 · info@iramps.be · www.iramps.be



Collège technique Saint-Henri

Avenue Royale, 50 à 7700 Mouscron · +32 (0)56/85.57.00 · promsoc@sthenri.be · www.sainthenri-promsoc.be



Centre d'Enseignement Supérieur pour Adultes (CESA)

Rue de Courcelles, 10 à 6044 Roux · +32 (0)71/45.11.08 · cesa@cesa.be · www.cesa.be



École SORALIA

Avenue des Alliés, 2 à 6000 Charleroi · +32 (0)71/50.78.23 · efps.secretariat@gmail.com · www.efps.be



Enseignement de Promotion Sociale d'Enghien (EPSE)

Rue du Village, 50 à 7850 Marcq (Enghien) · +32 (0)2/395.60.23 · info@epse.be · www.epse.be

Annexe 2 · Liste des établissements membres de l’Assemblée générale (AG) constituante du Pôle hainuyer et de leurs représentants en date du 31 décembre 2024

Établissements membres de l'AG	Représentants
Université de Mons (UMONS)	Philippe DUBOIS Laurent LEFEBVRE Marc LABIE Philippe METTENS
Université catholique de Louvain (UCLouvain)	Vincent BLONDEL Alain VAS Marc FRANCAUX Martin BUYSSE
Université libre de Bruxelles (ULB)	Annemie SCHAUSS Benoit BAYENET
Université de Liège (ULG)	Pierre WOLPER Éric HAUBRUGE
Université de Namur (UNamur)	Annick CASTIAUX
Haute Ecole en Hainaut (HEH)	Denis DUFRANE Dominique DECKERS Christophe BRION Muriel MONNART
Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)	Philippe DECLERCQ Vincent CAPPELIEZ Anne DRUART Martine GERARD

Établissements membres de l'AG	Représentants
Haute Ecole Provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Axelle LEROY Alain DISEUR Hubert REMY
Arts²	Michel STOCKHEM
Académie des Beaux-Arts de la ville de Tournai (AC²T)	Bernard BAY Catherine IAZURLO
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Donatien APPLER Jacques DELANNAY Pierre DESMONS
Etablissement d’Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) d’Ath	Isabelle HENRY
Etablissement d’Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) des Hauts-Pays	Delphine ESTORET
Etablissement d’Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) de Frameries	Muriel PIETTE
Etablissement d’Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) Jean Meunier	Yves ANDRE
Etablissement d’Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) de Morlanwelz-Mariemont	Olivier PIESENS
Etablissement d’Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) Mouscron Wallonie Picarde	Jean-Emmanuel LASSOIE
Etablissement d’Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) de Péruwelz	Pascale HOGNE

Établissements membres de l'AG	Représentants
Etablissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) Rance	Surekha HOGGE
Etablissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) Thuin-Erquelinnes	Aude ROBERT
Etablissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) Tournai Métropole	Julien DUMONT
Etablissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) de Colfontaine-Jurbise	Marc BIEVELEZ
Institut Provincial Lise Thiry	Martine FEVERY
Institut Technique Commercial	Benoit DELBEQUE
Institut Supérieur Industriel	Lisbeth DEVOS
Institut Provincial Supérieur Henri La Fontaine	Corine YERNAUX
Institut Provincial des Arts et Métiers du Centre	
Institut Provincial Gabrielle Petit	Danny MABILLE
Institut Technique et Agricole de la Province de Hainaut	Axel POLET
Etablissement Communal d'Enseignement Technique, Industriel et Commercial	Ersilia BOTTARI

Établissements membres de l'AG	Représentants
Cours Industriels et Commerciaux de Couillet	Michèle CHAUDOIR
Ecole Industrielle et Commerciale de Courcelles	Christophe DE LANDSHEER
Cours Industriels et Commerciaux d'Ecaussines	Patrice ANTOINE
FORM@T 21 – Centre de formation continu « Gustave Piton »	Myriam VERLY
Cours Techniques Commerciaux et Professionnels Secondaires	Marie-Ange HOTTELET
Ecole Industrielle communale	Stéphanie BOULIN
Ecole Industrielle et Commerciale de Saint-Ghislain	Patrick PIERART
Collège Technique « Aumôniers du travail »	Monia DI GIANREGORIO
Arts et Métiers – Enseignement Promotion Sociale	Sophie RUYKENS
Institut Reine Astrid de Promotion Sociale (IRAM PS)	Béatrice WATERLOT
Collège Technique Saint-Henri	Alain BONTE
Centre d'Enseignement Supérieur pour Adultes (CESA)	David LAMBERT
SORALIA	Charles TESSE
Enseignement de Promotion Sociale d'Enghien (EPSE)	Florence WILLEMS

Annexe 3 · Liste des membres du Conseil d’administration (CA) du Pôle hainuyer et de leurs représentants en date du 31 décembre 2024

Établissements membres du CA	Représentants
Université de Mons (UMONS)	Philippe DUBOIS Laurent LEFEBVRE Marc LABIE
Université catholique de Louvain (UCLouvain)	Alain VAS
Université libre de Bruxelles (ULB)	Benoit BAYENET
Haute Ecole en Hainaut (HEH)	Denis DUFRANE Dominique DECKERS
Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)	Philippe DECLERCQ Etienne LHOTE Benjamin COLINET Maxime LAHOU
Haute Ecole Provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Axelle LEROY Alain DISEUR Hubert REMY
Arts²	Michel STOCKHEM
Académie des Beaux-Arts de la ville de Tournai (AC²T)	Olivier REMAN
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Donatien APPLER

Établissements membres du CA	Représentants
EPS du Conseil des Pouvoirs organisateurs de l'Enseignement officiel neutre non subventionné (CPEONS)	Michel GOSSIAUX
EPS du libre	Béatrice WATERLOT
EPS de la Fédération Wallonie-Bruxelles	Yves ANDRE
Représentants du personnel	Marc BIEVELEZ Rita FABIANI Claude DEMAZY Pietro ANTONIADIS Gaëtan DENDIEVEL Myriam DREESEN
Représentants des étudiants	Evan CASTIAU Adrian MONJARDEZ
Commissaires du Gouvernement	Nicolas ZDANOV
Membres invités	Cengiz BINGOL Dominique CABIAUX

Annexe 4 · Liste des membres des Commissions/Chambre du Pôle hainuyer
en date du 31 décembre 2024

Commission «Information et Orientation»

Établissements membres	Représentants : Effectif / Suppléant
Université de Mons (UMONS)	Angy GEERTS / Valéry SAINTGHISLAIN
Université catholique de Louvain (UCLouvain)	David FRANZINI / Emmanuelle PETIT
Université Libre de Bruxelles (ULB)	Samuel MICHEL / Corinne DUCKSTEIN
Haute Ecole en Hainaut (HEH)	Paul-Edouard URBAIN / Muriel MONNART
Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)	Sandrine DUPLICY / Charlotte BELLEFLAMME
Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Sarah BROHE / Justine BRAHY
Arts²	Gwenaëlle L'HOSTE / Néant
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (AC²T)	Marie DEBEURME / Aude PETIT
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Donatien APPLER / Néant
EPS Réseau officiel subventionné	Lisbeth DEVOS / Dominique DUBOIS
EPS Réseau de la FWB	Pascale HOGNE / Olivier PIESENS
EPS Libre	Monia Di GIANREGORIO / Nathalie EVRARD
Représentants du personnel	Françoise BESANGER / Néant
Représentant(s) des étudiants	Evan CASTIAU

Commission “Centre de Didactique de l’Enseignement supérieur”

Établissements membres	Représentants : Effectif / Suppléant
Université de Mons (UMONS)	Laurent LEFEBVRE / Frédérique ARTUS
Université catholique de Louvain (UCLouvain)	David FRANZINI / Emmanuelle PETIT
Université Libre de Bruxelles (ULB)	Emilie JACQUY / Sylviane BACHY
Haute Ecole en Hainaut (HEH)	Alizée TUTAK / Christophe BRION
Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)	Sandrine DUPLICY / Sandrine DECAMPS
Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Simon RENAUT / Charline LEQUEU
Arts²	Alexandre DE CRAIM / Françoise REGNARD
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (AC²T)	Marie DEBEURME / Emeline HOCHEPIED
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Donatien APPLER / Néant
EPS Réseau officiel subventionné	Laurence BLORE / Nathalie DELAUNOIS
EPS Réseau de la FWB	Pascale HOGNE / Isabelle HENRY
EPS Libre	Béatrice WATERLOT / Elsy CANON
Représentants du personnel	Sophie GODFRINNE / Néant
Représentants des étudiants	Evan CASTIAU

Établissements membres	Représentants : Effectif / Suppléant
Université de Mons (UMONS)	Joëlle TILMANT / Néant
Université catholique de Louvain (UCLouvain)	David FRANZINI / Aurélie LEJEUNE
Université Libre de Bruxelles (ULB)	Anne WASTERLAIN / Néant
Haute Ecole en Hainaut (HEH)	France BOUVEZ / Léna BARRAL
Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)	Maxime LAHOU / Anne DELANGRE
Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Désiré NKIZAMACUMU / Lorianne ERRICO
Arts²	Patricia SITA / Néant
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (AC²T)	Emeline HOCHÉPIED / Néant
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Angélique PASSEAU / Néant
EPS Réseau officiel subventionné	Néant
EPS Réseau de la FWB	Julien DUMONT / Nathalie LAURENT
EPS Libre	Jean-Robert NEVEUX / Néant
Représentants du personnel	Néant
Représentants des étudiants	Evan CASTIAU

Établissements membres	Représentants : Effectif / Suppléant
Université de Mons (UMONS)	Laurence RIS / Géraldine BERGER
Université catholique de Louvain (UCLouvain)	Aurélie ROBERT / David FRANZINI
Université Libre de Bruxelles (ULB)	Gael VANDENBROUCKE / Yvon MOLINGHEN
Haute Ecole en Hainaut (HEH)	Laurence BARAS / Muriel MONNART
Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)	Pauline CORNIL / Carine ARNOULD
Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Isabelle ABRAS / Anne VERBEKE
Arts²	Clara LARRAURI / Néant
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (AC²T)	Thomas BOUCART / Olivier REMAN
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Jean DELQUIGNIES / Donatien APPLER
EPS Réseau officiel subventionné	Valentine HUPEZ / Xavier LAMBOTTE
EPS Réseau de la FWB	Muriel PIETTE / Delphine ESTORET
EPS Libre	Nathalie EVRARD / Sophie RUYKENS
Représentants du personnel	Néant
Représentants des étudiants	Evan CASTIAU

Établissements membres	Représentants : Effectif / Suppléant
Université de Mons (UMONS)	Maryse DEMUYNCK / Céline THILLOU
Université catholique de Louvain (UCLouvain)	Clotilde LETHIEC / Fabienne LELOUP
Université Libre de Bruxelles (ULB)	Elodie VERLINDEN / Patrick DI STEPHANO
Haute Ecole en Hainaut (HEH)	Aline LÉONET / Dominique DECKERS
Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)	Nicolas VELINGS / Martine GERARD
Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Deborah LANTERBECQ / Thierry MARIQUE
Arts²	Michel STOCKHEM / Françoise REGNARD
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (AC²T)	Catherine IAZURLO / Néant
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Donatien APPLER / Néant
EPS Réseau officiel subventionné	Stéphane LELEU / Jean-Emmanuel LASSOIE
EPS Réseau de la FWB	Carine RAKOFSKI / Corine YERNAUX
EPS Libre	Nathalie EVRARD / Elsy CANON

Établissements membres	Représentants : Effectif / Suppléant
Université de Mons (UMONS)	Françoise LIENARD / Alexandre LEGRAND
Université catholique de Louvain (UCLouvain)	Odile BOTMAN / Murielle SACK
Université Libre de Bruxelles (ULB)	Alain LEVEQUE / Kelli VOLPE
Haute Ecole en Hainaut (HEH)	Cécile BUSIAU / Christophe BRION
Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)	Vincent CAPPELIEZ / Fatima LAHMIDI / Marie-Noëlle SCOYER
Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)	Nathalie VANZEVEREN / Marie HENRIST
Arts²	Dominique VERRASSEL / Néant
Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (AC²T)	Catherine IAZURLO / Caroline LEMAIRE
Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)	Donatien APPLER / Angélique PASSEAU
Représentants du personnel	Néant
Représentants des étudiants	Néant
EPS Réseau de la FWB (<i>membres invités</i>)	Julien DUMONT
EPS Réseau officiel subventionné (<i>membres invités</i>)	Corinne YERNAUX
EPS Libre (<i>membres invités</i>)	Monia DI GIANGREGORIO
UNIA (<i>membres invités</i>)	Marie LUISI / Audrey DELATTRE



UMONS

UCLouvain

ULB
UNIVERSITÉ
LIBRE
DE BRUXELLES

HEH^{be}
Haute École en Hainaut

HELHa
Haute École Louvain en Hainaut

HAUTE ÉCOLE
CONDORCET

ARTS2
ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS
ACADEMY OF ARTS

ACT
ESA ACADEMIE
BEAUX-ARTS
TOURNAI

st!uc
ESA Tournai

eps
Enseignement
de Promotion Sociale

► Coordination et rédaction : Équipe de coordination du Pôle hainuyer ► Illustrations : Le Pôle hainuyer et ses institutions partenaires

► Mise en page et illustrations : Mes Voisines ► Éditeur responsable : ASBL Pôle hainuyer

www.polehainuyer.be

